cahiers d'histoire égyptienne

كراسات التاريخ المصرى

SOMMAIRE.

JEAN-EDOUARD GOBY — Le premier volume de la bibliographie de l'histoire de l'Egypte 353

G. BASETTI-SANI .. La mission franciscaine de Haute Egypte 359

JACQUES TAGHER .. Un diplomate malchanceux: Félix Mengin 372

MAHMOUD NAFEI .. La mission de Sarim Bey, d'après les archives turques 381

J. T. ..... La vie au Caire et à Alexandrie, il y a cent ans 409

Bibliographie. 428

Chronique. 430

ÉGYPTE : 30 piastres.

MAISON D'EDITION AL-MAAREF - LE CAIRE

CAHIERS D'HISTOIRE ÉGYPTIENNE

Egyptian History Papers كراسات التاريخ المصرى

18, Avenue du Baron Empain
Héliopolis (Le Caire)

SÉRIE II No. 4

COMITÉ DE DIRECTION:
Management Committee:

MM. AHMAD RACHAD
Étienne DRIOTON
H.A.R. GIBB
Harold GLIDDEN
MM. IBRAHIM EL MOUELHY
J. H. KRAMERS
Charles POUTHAS
Gaston WIET

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL:
Secretary General:
Jacques TAGHER

Abonnement annuel: 150 piastres égyptiennes
(Étranger: port en sus)
Annual Subscription: One-and-Half Egyptian Pounds
(excluding postage for countries outside of Egypt.)

Distributeur pour la France:
Distributor for France:

Jean POLLAK
60, Rue de Richelieu (Paris 2e)

Pour souscriptions et correspondances, s'adresser au Secrétaire général.
For subscriptions and correspondence, please communicate with the secretary general.

Les *Cahiers d'Histoire Égyptienne* ne publient que de l'inédit.
The *Egyptian History Papers* only accept unpublished contributions.

LE PREMIER VOLUME DE LA BIBLIOGRAPHIE GÉNÉRALE DE L'HISTOIRE DE L'ÉGYPTE.

Dans une précédente livraison des *Cahiers d'Histoire égyptienne*[1], l'on a pu lire une *Bibliographie analytique et critique des publications françaises et anglaises relatives à l'histoire du règne de Mohammad Ali*, due à Jacques Tagher.

L'on a pu apprécier le sérieux de cette œuvre que tous les lettrés ont accueillie avec une joie sans mélange. La publication d'un semblable travail est évidemment d'un prix inestimable. Grâce à cette longue liste de cinq cents numéros environ, les historiens de l'avenir auront une abondante moisson de documents à mettre en œuvre. Le fait que la plupart des références soient accompagnées de brèves notices résumant et jugeant les ouvrages et mémoires cités, accroît encore considérablement la valeur de cet instrument de travail. Nous sommes personnellement bien loin d'avoir lu tout ce qui est cité par Jacques Tagher dans son répertoire. Du moins, pouvons-nous affirmer que les notices concernant ce que nous connaissions nous ont paru être rédigées exactement comme il convenait.

Certes, avant Jacques Tagher, de nombreux auteurs avaient rassemblé des matériaux bibliographiques sur le règne de Mohammad-Aly. Sans doute, on pouvait trouver une première ébauche du sujet par exemple dans *l'Égypte de* 1798 à 1900[2] de Louis Bréhier, dans les *Voyageurs et Écrivains français en Égypte*[3] de Jean-Marie Carré, dans le Tome III du *Précis de l'Histoire d'Égypte*,[4] comme dans les ouvrages également classiques de Gabriel Guémard, du Général Weygand et de l'Amiral Durand-Viel, et la liste que

(1) No. 1, Série II, décembre 1949, pages 128 à 235.

(2) Paris, Combet, s.d., un vol. in-8°. (225 × 145) de XII + 334 pages.

(3) Le Caire, Imprimerie de l'Institut français, 1932, 2 vol. in-8°. (250 × 165) de XXXI + 342 et 400 pages.

(4) Le Caire, Imprimerie de l'Institut français, 1933, pages 185 à 376.

nous venons de donner n'est évidemment pas limitative. Mais jamais, jusqu'à présent, la bibliographie du règne de Mohammad-Aly n'avait été traitée avec une ampleur et une érudition aussi vastes.

***

Avouerons-nous que c'est avec un plaisir particulier que nous avons pris connaissance, d'abord sur manuscrit, ensuite en lisant le fascicule imprimé des *Cahiers*, de la bibliographie, objet du présent article. Jacques Tagher a, en effet, donné corps à une idée que nous avons émise précédemment dans les *Cahiers d'Histoire égyptienne*[1] au sujet de la préparation d'une bibliographie de l'histoire de l'Égypte. Certes, et Jacques Tagher l'a précisé lui-même, l'œuvre qui est présentée aux lecteurs des Cahiers, pour copieuse qu'elle soit, est encore incomplète: un seul travailleur ne saurait prétendre pouvoir présenter une œuvre exhaustive sur un sujet aussi vaste, y consacrât-il dix années de sa vie à ne faire que cela. Il faut bien se dire, en effet, qu'il peut y avoir des articles intéressant plus ou moins directement le règne de Mohammad-Aly dans la plupart des revues européennes du XIXème et du XXème siècles. Et, bien entendu, nous n'avons pas seulement en vue des publications du genre de la *Revue des Deux Mondes*, de la *Revue britannique* ou de la *Revue de l'Orient*, pour prendre trois exemples de grandes revues du XIXème siècle; nous pensons encore à tous les bulletins et mémoires de sociétés savantes de France, d'Angleterre, d'Allemagne, d'Italie, d'autres pays encore; nous considérons également que, s'il est impossible de tenir compte de tout ce qui a pu paraître dans les journaux et les magazines, il conviendrait, en revanche, de ne pas négliger les articles de publications comme la *Revue des Conférences francaises en Orient*, pouvant présenter un intérêt certain. C'est, et il ne faut bien entendu voir là que des exemples pris entre tant, dans cette dernière revue que sont parues les études de Gabriel Dardaud sur Pascal Coste et sur Gallice-Bey[2].

C'est pourquoi Jacques Tagher, dans la préface de son étude[3], dit avoir renoncé à éditer pour le moment sa bibliographie en

(1) No. 4, Série I, mai 1949, pages 283 à 294.
(2) Numéros d'avril 1946, pages 189 à 204, et de décembre 1947, pages 657 à 674.
(3) Page 128.

volume: il désire, avant cela, tenir compte de toutes les remarques que lui feront ses lecteurs. Il est évident également que la bibliographie du règne de Mohammad-Aly ne doit pas se borner aux ouvrages et articles en langues française et anglaise, mais encore faire état des publications en allemand, en arabe, en italien et en d'autres langues encore.

Nous souhaitons qu'un grand nombre d'érudits et d'historiens apportent à une œuvre ainsi conçue une collaboration même minime en signalant chacune des références non indiquées dans la bibliographie déjà mise au point par Jacques Tagher. Et ainsi, un premier volume de la *Bibliographie générale de l'Histoire de l'Égypte* pourra paraître. Les lecteurs des *Cahiers de l'Histoire égyptienne* sont déjà convaincus que le travail se présente sous les meilleurs auspices.

Mais, désirant continuer à fortifier une idée émise par nous en même temps que soumettre aux personnes décidées à aider Jacques Tagher des réflexions qui leur seront peut-être de quelque utilité, nous croyons devoir dire ce qui pourrait être fait selon nous, étant entendu que la méthode employée pourra valoir pour d'autres volumes de la *Bibliographie générale.*

***

Il conviendrait, d'abord, de dépouiller méthodiquement toutes les bibliographies existantes, y compris celles d'Heimann Jolowicz(1) et de Jean Gay(2), bien qu'elles soient toutes les deux mentionnées par le Prince Ibrahim Hilmy(3) de telle sorte que l'on est en droit de supposer qu'il les a utilisées toutes deux, mais, n'ayant pas nous-même procédé à un collationnement minutieux

(1) *Bibliotheca egyptiaca. Repertorium uber die bis zum Jahre* 1857 *in Bezug auf Aegyptens, seine Geographie, Landeskunde, Naturgeschischte, Denkmaler, Sprache, Schrift, Religion, Mythologie, Geschichte, Kunst, Wissenschaft, etc. etc. erschinenene Schriften academischen Abhandlungen une aufsatze im Wissenschaftlichen une anderen Zeitschriften.* Leipzig, Engelmann, 1858; un vol. in-8$_o$ (220 × 150) de VIII + 244 pages. Supplément 1861 de IV + 75 pages.

(2) *Bibliographie des ouvrages relatifs à l'Afrique et à l'Arabie. Catalogue méthodique de tous les ouvrages français et des principaux en langues étrangères, traitant de la géographie, de l'histoire, du commerce, des lettres et des arts de l'Afrique et de l'Arabie.* San Remo, Gay et Fils, 1875; un vol. in-8$_o$ (240 × 140) de IX + 312 pages.

(3) *The Literature of Egypt and the Soudan...*, Tome I, pages 333 et 255.

à ce sujet, nous ne saurions être affirmatif. Pour la bibliographie du règne de Mohammad-Aly, l'on peut toutefois négliger l'ouvrage d'Henry Ternaux-Compans[1] puisqu'il ne contient pas de références postérieures à la fin du XVIIème siècle, et aussi le livre de Philipp Paulitschke[2] pour une raison analogue.

En dehors des travaux classiques du Prince Ibrahim Hilmy, de Maunier, de Lorin, de Munier, de Pratt et de tous les catalogues et autres livres cités dans notre étude intitulée *"De l'établissement d'une bibliographie de l'histoire de l'Égypte"*[3], il y aurait lieu évidemment de se référer par précaution à d'autres travaux moins connus, comme ceux de Gabriel Kayser[4] ou de Pieter-Jen Veth et Cornelius-Marius Kan[5], par exemple.

La lecture attentive des ouvrages classiques sur l'Égypte, même s'ils ne renferment pas de bibliographie, est susceptible également de mettre les chercheurs sur des pistes intéressantes. Nous en donnerons un exemple amusant: en consultant *l'Aperçu*

---

(1) *Bibliothèque asiatique et africaine ou Catalogue des ouvrages relatifs à l'Asie et a l'Afrique qui ont paru depuis la découverte de l'imprimerie jusqu'a* 1700. Paris, Arthus Bertrand, 1841; un vol. in-8° (210 × 130) de VI + 347 pages. (Cote de la Bibliothèque Nationale à Paris: Q. 6.179 bis).

(2) *Die Afrika Literatur in der Zeit von* 1500 *bis* 1750 *n. Ch. Ein Betrag zur geographischen Quellenkunde gelegentlich des II deutschen Geographentages zu Halle*. Vienne, Brockhausen et Brauer, 1882; un vol. in-8° (230 × 150) de V + 123 pages. (Cote de la Bibliothèque Nationale à Paris: 8. Q. 659).

(3) Il est évident que, dans cette étude, nous ne pouvions avoir la prétention de faire œuvre exhaustive: nous n'avons en particulier cité ni la collection des *Bibliographies géographiques internationales* publiées depuis 1893 par la Librairie Armand Colin, ni la *Bibliographie générale des sciences juridiques, politiques et économiques* d'A. Grandin, ni la si précieuse *Orientalische Bibliographie* publiée à partir de 1887 par A. Müller et divers autres auteurs, toutes collections dans lesquelles on peut trouver des matériaux utiles. Nous reconnaissons, en revanche, bien volontiers que c'est à la suite d'un oubli, que nous nous empressons de réparer aujourd'hui, que nous avions omis de citer la *Bibliographie égyptologique annuelle* composée à Leiden par M. Jozef M.A. Jansen, dont nous avons précisément sous les yeux les fascicules de 1947 et 1948.

(4) *Bibliographie d'ouvrages ayant trait à l'Afrique en général dans ses rapports avec l'exploration et la civilisation de ces contrées depuis le commencement de l'imprimerie jusqu'à nos jours.* Bruxelles, l'auteur, 1887; un vol. in-8°. (220 × 150) de XVI + 176 pages. (Cote de la Bibliothèque Nationale à Paris: 8. Q. 659).

(5) *Bibliografie van Nederlandsche bœken, brochures, kaarten, enü. over Afrika*. Utrecht, J.L. Beijers, 1876; un vol. in-8°. (230 × 150) de 98 pages. (Cote de la Bibliothèque Nationale à Paris: 8. Q. 136).

sur l'Égypte[1], notre attention a été attirée par le nom de l'ingénieur Cordier qui, selon Clot-Bey, avait "approfondi la question" du percement de l'Isthme de Suez: or, aucune bibliographie ne mentionne de livres ou d'articles d'un personnage de ce nom; en consultant judicieusement les biographies classiques et le catalogue de la Bibliothèque nationale, nous avons fini par découvrir que des quatre Cordier qui, de près ou de loin, touchent l'histoire de l'Égypte[2], l'un d'entre eux, Joseph-Louis-Étienne, est effectivement l'auteur d'une étude intitulée: *"Projets des Canaux de jonction de la mer Rouge à la Méditerranée et des barrages du Nil"*, faisant partie de *Mémoires sur les Travaux publics*[3], étude que nous nous empressons de signaler à l'attention des historiens de la Vallée du Nil.

Enfin, et là le travail est évidemment considérable, il conviendrait de dépouiller le plus possible de revues générales et savantes, ce travail étant toutefois facilité par les Tables assez nombreuses qui se trouvent, par exemple, dans la grande salle des lecteurs du Département des Imprimés, à la Bibliothèque Nationale à Paris, et aussi par des répertoires analogues à celui de Lasteyrie, continué par René Gandilhon dont nous avons parlé précédemment. Bien entendu, aussi, il conviendrait de consulter avec attention les diverses collections bibliographiques périodiques.

Enfin une dernière mine à prospecter est celle des catalogues méthodiques des grandes bibliothèques, qui peuvent donner quelques titres de volumes non encore connus et surtout de brochures ignorées.

***

Il convient toutefois de ne pas exagérer la longueur des

(1) Tome II, page 496 de l'édition Fortin et Masson.

(2) Ce furent Joseph-Louis-Etienne Cordier, né à Orgelet (Jura) le 16 août 1775, ingénieur au Corps des Ponts et Chaussées, qui termina sa carrière en qualité d'Inspecteur divisionnaire des Ponts et Chaussées et fut député du Jura, décédé en 1849; Pierre Antoine-Louis Cordier (1777-1861), élève de Dolomieu qu'il accompagna en Egypte en 1798 et qu'il soutint avec une piété filiale au cours des tribulations que le savant devait subir lors de son retour en France, plus tard Inspecteur général au Corps des Mines et géologue de grand renom; Henri-Joseph-Charles Cordier (1827-1905), sculpteur à qui l'on doit en particulier la statue équestre d'Ibrahim-Pacha au Caire; Jean-Antoine Cordier Bey, ingénieur qui installa les premières distributions d'eau à Alexandrie et au Caire.

(3) Paris, Carilian-Gœury, 1842; 2 vol. in-4° (270 × 240). Le mémoire qui nous occupe fait partie de la deuxième Section du Tome II, pages 107 à 196.

recherches si l'on veut aboutir: l'on remarquera d'ailleurs que les bibliothèques publiques et privées d'Égypte sont particulièrement riches en volumes, mémoires et articles divers, relatifs à l'histoire de la Vallée du Nil; par suite, dans la pratique, il ne semble pas qu'il soit nécessaire de faire des recherches très étendues à l'étranger. Le sagesse serait peut-être de ne pas trop attendre pour publier en volume la bibliographie dûment complétée, quitte peut-être à prévoir une *Édition préliminaire* et, cinq ou dix ans plus tard, une *Édition revue et complétée.*

Il va sans dire que la publication devra comprendre un index alphabétique et une numérotation, ainsi qu'une introduction expliquant comment les recherches ont été conduites.

***

En résumé, en préparant sa *Bibliographie analytique et critique des publications françaises et anglaises relatives à l'histoire du règne de Mohammad Ali*, Jacques Tagher a déjà rendu à la science un très grand service puisque ce travail constitue un progrès réel sur l'œuvre accomplie par ses devanciers.

Et nous sommes en droit de voir dans cette œuvre déjà fort bien venue le noyau d'un ouvrage plus complet encore, premier volume de cette *Bibliographie générale de l'Histoire de l'Égypte* que les érudits et les savants de la Vallée du Nil se doivent de conduire à bien.

Jean-Edouard GOBY.

LA MISSION FRANCISCAINE DE HAUTE ÉGYPTE.

L'action éducative que les Franciscains de la Mission de Haute Égypte déploient depuis trois siècles, mérite d'être mise en lumière, et nous voudrions donner un bref aperçu des écoles fondées par elle depuis le 17e siècle jusqu'à nos jours.

La constitution de la Mission en préfecture apostolique remonte au pape Urbain VIII, et date de 1630.(1) Dans une lettre du consul de la République de Venise, datée de février 1632, il est dit que le P. Paul de Lodi et ses frères missionnaires "s'occupent de diriger des écoles destinées particulièrement aux Coptes."(2) L'existence d'une école au Caire depuis la constitution de la préfecture est confirmée par le rapport envoyé à Rome en 1647 par le P. Marc de Lucca, préfet apostolique de la Mission: ". . Durant leurs loisirs, écrit-il, les missionnaires demeurent au Caire, leur résidence habituelle, y tiennent une école, où il instruisent beaucoup d'enfants appartenant aux nations copte et grecque, ainsi que les enfants de nos latins."(3)

Le P. Marc de Lucca arriva en Égypte en 1638, où il étudia

(1) Sur l'origine de la mission franciscaine, voir notre art. *L'apostolato francescano fra i Copti dell'Egitto. — Origine della missione francescana*, dans *L'Oriente cristiano e l'unità della Chiesa*. A. III (1938), p. 3-8. Voir aussi, P. Giovanni M. Montano, *L'Etiopica francescana*, t. II "Introduzione", Quaracchi, 1948, nouveau volume de la monumentale collection du P. Golubovich continuée par le P. Doc. G. Zanella. *Biblioteca Bio-Bibliografica della Terra Santa e dell'Oriente francescano*. Un travail d'ensemble sur l'origine et l'apostolat unioniste de la Mission franciscaine en Egypte est la thèse de doctorat présentée à l'Institut pontifical des Etudes orientales de Rome par le P. Jean-Pierre Trossen: *Les relations du patriarche copte Jean XVI avec Rome* (1676-1718). Luxembourg, 1948.

(2) Sur le P. de Lodi, voir P. Lemmens: *Acta S. Congragationis de Propaganda pro Terra Sancta*, vol. I, p. 29. Quaracchi, 1921; De Gubernatis: *Orbis Seraphicus*, "De Missionibus", t. II, p. 230. Quaracchi, 1886; Chiappini: *Annales Minorum*, vol. XXVI, p. 109, 331, vol. XXVI, p. 53, vol. XXVIII, p. 414-15.

(3) P. Spila: *Memorie storiche della Riformata Provincia Romana*. Roma, 1896, t. II p. 190.

les possibilités d'une union de l'Église copte avec le Saint-Siège. Il en discuta les conditions avec les patriarches coptes Mathieu III et Marc VI, et resta plusieurs mois chez les moines coptes du Monastère de Saint Macaire, dans le désert de Nitrie.(1)

En 1692, l'école du Caire comptait vingt enfants, et le P. François Marie de Salemi chercha à leur enseigner la langue du pays par un prêtre copte(2). C'est à ce religieux que le Saint-Siège confia, le 27 janvier 1697, la "Préfecture apostolique d'Éthiopie et de l'Égypte supérieure" qu'il créa sur des bases nouvelles en vue d'intensifier les efforts pour l'union de l'Église copte à l'Église romaine.

Homme d'une extraordinaire trempe missionnaire, esprit clairvoyant, le P. de Salemi présenta à la S. Congrégation pour la propagation de la Foi un programme qui était, par son esprit, en avance sur son temps. Le P. de Salemi suggérait, en effet, la fondation d'un collège pour la formation de religieux franciscains destinés à exercer leur apostolat parmi les Coptes. On devait y enseigner les langues arabe et copte, la liturgie, les coutumes et l'histoire de l'Égypte chrétienne et de l'Église d'Alexandrie.(3) Il insistait également pour fonder des écoles pour garçons et pour filles, non seulement au Caire, mais dans les centres de la Haute Égypte.

Ces suggestions parurent audacieuses à la Congrégation, qui ne crut pas opportun de fonder un collège missionnaire et des écoles pour filles.

Toutefois, depuis 1692, le P. de Salemi avait installé l'école sur la cour de la maison franciscaine. Il y enseignait l'arabe, la doctrine chrétienne, quelques notions de langue copte et un peu d'italien. L'école était dirigée par deux instituteurs: l'un, missionnaire, était chargé d'élever les enfants avec "le lait de la Sainte Foi catholique" et de leur apprendre les cérémonies de l'Église romaine ; l'autre, de nationalité copte, était chargé de leur enseigner la lecture des livres de cette nation, écrits dans la langue

(1) Voir P. Kleimans: *Historia studii linguae arabicae...*, dans *Biblioteca* citée, vol. XII, p. 161; De Gubernatis, cité, t. II, p. 267; Chiappini, cité, t. XXVIII, p. 414 et XIX, p. 405-6, 414.

(2) Card. Sacripante: *Discorso sopra la religione e Missioni dell'Etiopia Interiore con qualche coerente relatione delle Missioni d'Egitto*, du 13 janvier 1697, édité par Montana, cité, t. II, p. 78.

(3) P.G. Basetti-Sani: *L'apostolato francescano fra i Copti dell'Egitto*, art. cit. p. 7; Montana, cité, p. LXXXV et 131-3; Trossen, cité, p. 44 et 53, et doc. XIV.

sacrée de l'Église alexandrine. En 1695, l'école comptait 55 élèves et faisait l'édification du Caire.(1)

Il n'en restait, en 1699, que 25 élèves, dirigés par un seul maître, mais, au Fayoum, une école fonctionnait avec un professeur et une dizaine d'élèves.(2)

Voulant éviter les tracasseries des autorités civiles, les pères s'abstenaient de faire de la publicité. Par ailleurs, les chrétiens autochtones craignaient d'envoyer leurs enfants chez les étrangers (franghis).

Mais, à Akhmim, le prince Qassim Mohammad accorda une grande protection aux Franciscains. C'est vraiment une chose qui mérite d'être mise en relief que l'attitude et l'amitié de ce prince qui, en 1691, accueillit les Francisains et fut toujours leur plus grand protecteur. Le P. d'Albano écrivait à la Propagande: "Ce prince, content des bonnes manières des pères missionnaires, leur donna pour habitation un appartement de son palais afin qu'ils puissent demeurer confortablement dans le pays et prêcher à leur aise la foi catholique au grand nombre de chrétiens schismatiques. Les Franciscains célébraient quotidiennement la messe dans ce palais.(3) Cette protection aurait pu favoriser le développement des écoles, mais on ne sut pas longtemps en profiter et, malgré les demandes réitérées, on ne put organiser "une petite école pour instruire les enfants et leur donner le lait de la sainte foi", à cause de l'exiguité de la maison.(4)

C'est en 1691 que le Prince Qassim manifesta ses bonnes dispositions envers les Franciscains: mais c'est en 1700 que le P. Jacques d'Albano demanda à la Congrégation une aide financière pour la construction d'une chambre pouvant servir d'école: "On ne peut réaliser dans quel état de dépression nous nous trouvons, et cela pour plusieurs raisons. Avant tout, pour la perte d'un tel

(1) Rapport du P. de Salemi au secrétaire de la S. Congrégation.

(2) *Storia Universale delle Missioni francescane*, par le P. de Civezza, vol. VII, par. III, p. 466.

(3) Trossen, cité. Lettre du prince arabe Qâsim Muhammad aux Pères Missionnaires réformés, doc. XII; le Bref du pape Innocent XII au prince arabe Qasim, doc. XVII.

(4) Lettre du P. d'Albano au Card. Sacripante, le 24 octobre 1699: "Déjà dans ma précédente lettre, je vous annonçais la mort du Prince au Caire. Nous sommes restés dans une maison très petite et, comme elle a été bâtie sur de vieilles fondations, elle menace de s'écrouler."

protecteur (le prince Qassim), car nous ne savons pas quelle sera la conduite de son fils envers nous. D'autre part, la maison où nous logeons est trop petite et trop éloignée des chrétiens, de sorte qu'il nous est impossible de faire notre devoir; de plus, elle est trop exposée au public et les chrétiens n'y viennent pas... Je regrette de n'avoir pas pu construire une ou deux chambres (dans la maison bâtie sur le terrain offert par le Prince) ... de ne pas avoir une chambre pour former une petite école... Je n'ose pas demander l'aide de la S. Congrégation, de peur d'être un fardeau".(1)

Quelques années plus tard, la Propagande voulut donner un plus grand développement à l'école du Caire. Les petites écoles que les Franciscains dirigeaient, tant au Vieux-Caire qu'au Grand Caire, ne pouvaient être considérées comme des écoles publiques. D'autre part, le R.P. Michel-Ange, procureur général des Missions, en tournée d'inspection, nota les difficultés qui auraient pu surgir si l'on venait à faire du bruit autour de ces institutions. Il suggéra, enfin, la création par les Jésuites d'une "école publique" dans le quartier franc, destinée à l'enseignement des Arméniens, des Grecs et, éventuellement, d'un petit nombre de Coptes habitant les alentours.

Entretemps, les Franciscains envoyèrent au Séminaire international de la Propagande à Rome quelques jeunes Coptes pour y achever leurs humanités et suivre des cours de philosophie et de théologie. Quelques-uns d'entr'eux acquirent de la célébrité, tel le vénérable Aboul Kheir, que la mort surprit à Rome, Juste el Maraghi, premier vicaire apostolique des Coptes-Catholiques, et, surtout, l'illustre Raphaél El Toukhy, attaché à la Bibliothèque Vaticane, qui édita le premier des textes liturgiques coptes.(2)

---

(1) Lettre du P. d'Albano datée du 15 décembre.

(2) Don Juste El Maraghi naquit à Akhmim en 1712. Son père, Mikhaïl El Maraghi, fut un des premiers catholiques de cette ville. Au cours de la persécution contre les catholiques de 1723, il fut emprisonné pour quelques jours (P. I. da Palermo, *Cronaca della Missione*, Ms. N. 3, fol. 101 seq. dans les Archives du Séminaire franciscain oriental à Ghiza. (Le père I. da Palermo se chargea de le former, ainsi que le diacre Raphaél El Tukhi, avant de les envoyer à Rome, au collège Urbain de la Propagande.

Raphaél El Tukhi avait fait une première profession de foi catholique à l'occasion de la visite en Haute Egypte du P. Sicard. (Manus. no. 7 conservé dans les archives de la Mission franciscaine au séminaire de Ghiza).

Tous les deux furent conduits à Rome, où ils parvinrent au début de septembre 1724. "Ils y arrivèrent sains et saufs à la grande joie de la S. Congrégation, qui

De plus en plus, la S. Congrégation était convaincue que le meilleur moyen d'atteindre ses buts était de multiplier les écoles pour l'instruction de la jeunesse copte. En 1737, elle demanda aux pères Rivarolo, Tukhi et Maraghi de se réunir en conférence pour étudier de quelle manière on pourrait étendre l'enseignement. Après délibérations, les trois prêtres se prononcèrent formellement sur l'utilité de créer des établissements; ils fixèrent les salaires des professeurs, mais s'abstinrent de préciser les lieux où devaient être érigées ces écoles et la manière de procéder. "Pourtant, précise l'*Instruction* de la S. Congrégation, le nouveau préfet de la Mission (P. Jacques de Creminsirio) devra informer la S. Congrégation de tout ce dont il aura besoin, car elle désire qu'on ouvre tout de suite au Caire une école dont le père Raphaél Tukhi sera le professeur au salaire annuel de 50 écus. C'est le montant que touchaient en 1722 Don Giuseppe Dimanus Abission et Don Massud. Le nouveau préfet devra faciliter dans la mesure de ses moyens l'exécution de cet ordre et verser à Tukhi son salaire, à partir du jour de l'ouverture de l'école, afin que celle-ci soit ouverte le plus tôt possible."

Mais le père Tukhi s'excusa de ne pouvoir s'en occuper. Il n'avait pas, disait-il, d'habitation, ce qui l'obligerait à en louer une; pour cette raison le salaire de cinquante écus ne suffirait pas et il serait obligé de vivre avec vingt-cinq écus seulement, lesquels devraient servir également à l'achat de meubles pour la dite école. De plus, il craignait les persécutions, s'il ouvrait une école dans une maison privée et il lui serait nécessaire en conséquence de s'installer dans une okelle. Bien que l'exécution de ce projet

---

ne se rappelait pas avoir eu des enfants de nationalité copte. Les deux jeunes gens furent envoyés au collège et y furent les premiers... Ils firent grand honneur à leur nation..." (P.I. da Palermo, *Gronaca della Missione*, man. no. 3, fol. 103-5, dans les archives du Séminaire de Ghiza).

Les deux prêtres revinrent en Egypte en février 1737. Le pape Benoît XIV nomma Don Juste en qualité de vicaire patriarcal pour les Coptes catholiques d'Egypte. Pour l'œuvre de Raphaél Tukhi, sacré évêque d'Arsinoé en 1761, voir Macaire, *Histoire de l'Eglise d'Alexandrie*, p. 347-52. Toutefois, il faut corriger plusieurs données biographiques d'après le *Curriculum Vitae* que nous a laissé de Tukhi son grand ami à la Bibliothèque Vaticane, le coptologue Augustin Giorgi, dans l'introduction à son ouvrage: *Fragmentum Evangelii S. Johannis graeco-copto-Thebaicum*. Romae, 1789, p. XI.

soit difficile, il faudra compter en outre des frais de déplacement.

Le père Tukhi concluait ainsi: "On préfère dans ces conditions s'asseoir en face d'un bureau pour traduire des livres, même au prix de grandes fatigues, plutôt que d'enseigner aux enfants.[1]

L'école fut confiée au prêtre Don Salib Bezzo. "Il n'existe aucun prêtre qui veuille s'occuper de la jeunesse copte, à part un néophite nommé Bezzo, qui, par peur des persécutions ne s'est pas déclaré catholique; il est connu comme un bon religieux et suffisamment instruit. Il est âgé de 35 ans et, pour subvenir à ses besoins, il a ouvert une école pour coptes non-unis, qui est aussi fréquentée par quelques catholiques. L'école est située dans cette partie du Caire qu'on nomme l'Ezbékieh... On a donc décidé d'appeler Don Salib Bezzo et de lui offrir cinquante écus pour qu'il installe son école dans une plus grande salle, qu'il enseigne non seulement à lire et à écrire, mais qu'il amène la jeunesse copte sur la vraie voie. De la sorte, on obligera les coptes-catholiques habitant la place de l'Ezbékieh à y envoyer leurs enfants pour être bien instruits. On ne demandera aux catholiques et aux hérétiques que ce qu'ils voudront bien donner. Il faudra cacher dans la mesure du possible les rapports de cette école avec la S. Congrégation. On établira un règlement que le P. Salib devra observer. De temps à autre, Don Raphaél et Don Constantini visiteront l'école en leur qualité de médecins afin de surveiller la marche. On ouvrira l'école en avril 1738 et, de ce jour, commenceront les annuités."

En somme, le préfet de la Mission s'était débrouillé pour

---

(1) Arch. de la mission de Ghiza, *Lettere dei vari Prefetti dal* 1734 *al* 1780 man. No. 6, fol. 27.

(2) Lettre du P. Michel-Ange, *Lettere dei vari Prefetti dal* 1734 *al* 1780 Quelques années plus tard, le P. Salib se déclare fièrement anti-catholique. (fol. 84).

A la même époque, nous rencontrons à Farshout un jeune alépin nommé Fathallah, grec-catholique, maître d'école, qui désirait devenir franciscain. Le P. Préfet le présenta à la Propagande en ces termes: "Agé de 30 ans, maître d'école chez les Franciscains de Farshout, c'est un homme d'esprit, ayant une connaissance parfaite des langues grecque, arabe et turque; il parle même un peu l'italien. Homme plein de zèle, ennemi acharné des non-unis, il demande d'être admis dans l'ordre. Nous demandons en conséquence de le recevoir et de le sacrer prêtre. (man. cité No. 6 p. 24-25).

Fathallah fut le premier grec-catholique de la Mission franciscaine de Haute Egypte. Il porta l'habit en même temps que le nom de frère Antoine d'Alep.

exécuter rapidement les ordres de la S. Congrégation. Le Cardinal Belluga l'en félicita.

Quelques années plus tard, le P. Cremisirio indiquait dans son rapport l'existence de nouvelles écoles à Akhmim, Girgé et Farchout, relevant de la mission du Caire.

Si Akhmim présentait le maximum de sécurité aux prêtres de la Mission, ils la devaient à la libéralité de ses princes. Cette libéralité fut relevée par Norden, qui visita la Haute Égypte en 1737-8: "Les Coptes, dit-il, y ont un couvent et les Pères de la Propagande un hospice... Les chrétiens coptes, de même que les prosélytes de la Propagande ont, dans cette ville et même dans toute l'étendue des états de l'Émir d'Akhmim, de forts grands privilèges; ils ne craignent pas d'y frapper un musulman, au lieu que, dans d'autres quartiers, dès qu'on en vient là, on court risque de la mort.(1)

Les choses n'allaient pas toujours pour le mieux; les instructions transmises au P. Joseph de Sossello en 1759 révélaient même de graves abus. Il y était dit: "Le vicaire patriarcal et la nation copte ne peuvent ignorer les efforts déployés par la S. Congrégation pour procurer aux jeunes gens de cette nation une instruction sur les dogmes de la foi catholique, des éléments de culture et le connaissance des chants liturgiques.

"Il y a quelques années, deux écoles furent construites, l'une à Girgé, l'autre à Akhmim. La S. Congrégation versa un salaire substantiel aux deux instituteurs. Mais tout cela fut vain, car ceux-ci partageaient l'argent entre plusieurs personnes, négligeaient les élèves et prélevaient d'eux une somme d'argent, de sorte que beaucoup fréquentèrent les écoles des hérétiques."(2)

On éprouvait beaucoup de difficultés, il est vrai, à payer les professeurs, et la Propagande était toujours sollicitée d'intervenir en vue de satisfaire les justes réclamations des intéressés. C'est pourquoi, en 1760, le cardinal Spinelli communiqua au Préfet de la Mission les décisions prises par la Propagande relativement aux écoles de Girgé, Akhmim, Farshout, Tahta et Nagada. Elle assignait, entr'autres, quarante écus par an au maître de Girgé, jeune laïc répondant au nom de Abdel Messih, et trente écus

(1) Voyage d'Egypte et de Nubie, Nlle édit., p. 70 et 74, Paris 1795.
(2) Arch. de la Mission à Ghiza, fol. 8

aux instituteurs religieux.[1]

En l'année 1790, le P. Michel-Ange Pacelli de Tricarino, délégué par la S. Congrégation, écrivait après sa tournée: "Le préfet a organisé les écoles dans les meilleures conditions ... Il a agrandi l'école du Caire, que la Propagande entretient à ses frais et dont le nombre d'élèves augmente".[2]

A la fin du 18e siècle et au début du 19e, l'action des missionnaires franciscains semble avoir connu un temps d'arrêt en Haute Égypte. Plusieurs documents font état du malaise existant au sein de la mission. D'une part, les désordres politiques, la révolte intérieure de la population contre les Turcs n'avaient pas manqué d'influencer la mentalité des missionnaires et l'on pouvait noter chez eux une certaine indifférence pour le pays, les hommes et les choses. D'autre part, les rapports entre le clergé copte-catholique et les missionnaires n'étaient pas toujours mus par l'amour et la charité. La S. Congrégation dut même rendre un décret pour fixer la juridiction de l'évêque copte-catholique sur les écoles de la Mission.[3]

Mais, après l'avènement de Mohammad Ali et le début de l'ère libérale, la Mission de Haute Égypte connut une grande activité. Un rapport rédigé en 1839 déclare: "Les écoles existantes furent également réformées par le Préfet de la Mission, de nouvelles écoles pour garçons et filles furent fondées dans toutes les stations de Haute Égypte, c'est-à-dire à Nagada, Farchout, Girgé, Akhmim, Hammas, Téma, Tahta et Assiout. En tout, 16 écoles dirigées par des missionnaires ainsi que des professeurs coptes-catholiques. Inutile de dire combien fut grande l'action bienfaisante de ces écoles pour l'instruction religieuse des enfants des deux sexes.[4]

Malheureusement, les archives de la Mission sur la première partie du XIXe siècle furent brûlées par l'incendie du Mouski de 1838.[5] Le journal du naturaliste Brocchi[6] comble dans une certaine mesure cette lacune, puisqu'il nous donne des renseignements utiles et pittoresques sur les Franciscains et les écoles qu'ils

(1) Arch. de la Mission à Ghiza, *Lettere di Propaganda* vol. I, n. 77.

(2) *Viaggi in Etiopia de P. Michelangelo Pacelli*. Napoli, 1797, p. 138-141.

(3) *Decretum Congregationis generalis de Propaganda Fide habitae die* 17 *jannarii* 1780 (archives de la mission cart. "Propaganda Fide")

(4) P.G. da Celleno, *Cronaca*, man. 10, Archives de la Mission.

(5) Pour la description de cet incendie, voir *Cahiers d'histoire égyptienne*, 1ère serie, No. 5.

(6) *Giornale delle osservazioni fatte nei viaggi in Egitto*.

dirigent. Ainsi, en passant par Farchout, il note: "Les prêtres de la Propagande ont ici une habitation, mais en cette occasion (révolte de 1822), la maison fut saccagée et le missionnaire — il y en avait un seul — s'échappa, puis partit, peu de temps après, pour l'Italie[1]." En passant par Girgé, "j'ailai visiter le P. Stanislas Amedei Romano. Il est médecin et antiquaire. Je trouvai près de lui la "Fisica" de Poli, un "Diodore" et un "Erodoto", ce qui est appréciable, les Frères étant ici d'une grande ignorance. Il connaissait plusieurs constellations et entreprit des fouilles dans les tombes égyptiennes, d'où il retira plusieurs antiquités qu'il vendit aux touristes et au consul français Drovetti. Il me dit avoir trouvé des papyrus écrits en Copte."[2]

"Il m'informa aussi que le nombre des chrétiens catholiques à Girgé s'élève à 400. Il médit des prêtres coptes qui, unis aux principaux personnages du Caire et des autres villes, veulent faire savoir au Consul d'Autriche que les missionnaires de la Propagande sont inutiles en Égypte, maintenant que le religion catholique y a planté des racines profondes".[3]

A Rome, la S. Congrégation suivait de près le développement des écoles franciscaines et ne manquait pas de prêter son aide et d'encourager cet effort. En 1852, le P. Louis de Modene, préfet de la Mission, avait attiré une fois de plus l'attention du Saint-Siège sur la pénurie des écoles, et reçut à plus d'une reprise une certaine aide matérielle supplémentaire.[4]

Sous la Dynastie régnante, ce n'était plus une question de sécurité qui se posait aux missionnaires. Tranquilles du côté des autorités officielles, ils purent développer à leur aise les écoles et, bientôt, l'extension de ces établissements posa aux dirigeants de nombreux problèmes d'ordre financier et d'ordre éducatif. C'est le Cardinal Barnabo, préfet de la Propagande, qui écrivait le 20 février 1863, au préfet de la Mission de Haute Égypte: "J'ai grand plaisir à voir les écoles bien entretenues et florissantes. Mais comme vous recevez des jeunes gens de toutes confessions,

(1) T.V., p. 15

(2) T.I., p. 311-12

(3) T.V., p. 11-12

(4) On fera un envoi extraordinaire de mille francs. Ne manquez pas de m'insformer de quelle manière on a employé cet argent et comment les missionnaire s'occupent du bien de la nation copte."(Archives de la Propagande, 1er Décembre 1854).

je vous communique ci-joint les instructions envoyées par la Propagande aux écoles mixtes d'Irlande. D'autre part, je vous recommande avec insistance que si par nécessité vous vous voyez obligés de réunir dans un même local garçons et filles, il faut interdire absolument tout rapport entre les deux sexes, afin de ne point décevoir les espérances fondées sur ces écoles."[1]

Dans une autre lettre, le cardinal Barnabo annonçait au préfet de la Mission le voyage en Égypte du Supérieur Général des Frères des Écoles chrétiennes et le priait de prendre contact avec lui pour l'établissement de cet ordre en Haute Égypte. Il lui demandait également de se mettre d'accord avec le dit supérieur pour obtenir de lui un subside annuel.[2]

Nous devons au P. du Mont S. Savino, préfet de la Mission, une idée assez exacte du fonctionnement des écoles franciscaines au cours de la seconde moitié du XIXe siècle, en même temps qu'une statistique de son développement.

La Mission avait alors 13 résidences avec églises: Le Caire, Assiout, Tahta, Akhmim, Hammas, Girgé, Farchout, Kéna, Gamula, Garagos, Nagada; Cheikh Zein Eddin et Suez; 7 stations sans résidence habituelle des missionnaires: Minia, Qalosana, Kom Gharib, Scheinaina, Tema, Sohag et Louxor.

Elle dirigeait 11 écoles de garçons. Au Caire, on y enseignait l'arabe, le français, l'italien, l'arithmétique, le catéchisme, etc.; à Suez, le français et l'italien; à Assiout, l'arabe, le français et l'italien, la comptabilité et le catéchisme; à Akhmim, l'arabe, le français, l'italien, l'arithmétique, le catéchisme, etc.; à Sohag, l'arabe, le français, l'italien, l'arithmétique et le catéchisme; à Girgé, à Kenah, à Nagada, à Cheikh Zein Eddin, l'arabe et le catéchisme.

Les écoles de filles étaient au nombre de cinq, à Assiout, Tahta, Girgé, Nagada, Akhmim.

Toutes ces écoles étaient gratuites. Les livres seuls étaient vendus, mais fort peu en payaient le prix. Deux écoles seulement étaient tenues par les religieux; les autres avaient un personnel laïc égyptien des deux sexes. Les professeurs qui n'enseignaient que l'arabe et le catéchisme étaient payés 80 piastres par mois; ceux qui enseignaient les langues européennes recevaient, outre

(1) Arch. de la Mission de Ghiza, *Lettere di Propaganda*, vol. II, No. 81.
(2) *Lettere di Propaganda, vol.* II, No. 82.

la nourriture et le logement, de 160 à 240 piastres.

Les Égyptiens ne contribuaient pas à ces dépenses.[1]

Le préfet de la Mission avait, à plusieurs reprises, notifié à Rome le grand désir d'instruction qui s'était réveillé parmi la paisible population égyptienne du Saïd. La S. Congrégation, tout en encourageant les efforts que les Franciscains déployaient pour satisfaire à ce désir, croyait nécessaire de modérer le zèle des religieux, qui ne disposaient que de maigres ressources. "Vous savez bien, écrivait le préfet de la S. Congrégation au préfet de la Mission, qu'avec le zèle il faut une part de sagesse, c'est-à-dire qu'il faut toujours faire des comptes avant de dépenser pour les écoles, afin de n'être pas obligé d'abandonner des entreprises plus importantes"[2].

Les Khédives Ismaïl et Tewfick, qui appréciaient l'effort des Franciscains en vue d'élever le niveau moral de la population rurale du Saïd, accordaient volontiers une subvention annuelle à la Mission, prélevée sur leur cassette privée.

En outre, la grave situation intérieure créée par la révolte de 1882 n'enpêcha pas les Franciscains de poursuivre leur activité. C'est ce que révèle une correspondance de Haute Égypte publiée par *Le Missioni Cattoliche* de cette année: "Presque tous les étrangers, lisons-nous, ont abandonné le Saïd, mais pas un seul prêtre, pas un seul missionnaire n'a voulu abandonner son poste."[3]

Toujours désireux de s'adapter aux nécessités pratiques, les Franciscains s'appliquèrent à enseigner à l'école de Louxor, l'arabe, le français, l'italien et l'anglais, afin de préparer le jeunesse au métier de drogman. Louxor était un grand centre touristique, et un missionnaire rendit un grand service au tourisme en publiant un petit dictionnaire et un manuel de conversation en quatre langues.

D'ailleurs, le tourisme et l'effort des archéologues allaient être d'un grand secours aux Franciscains d'Égypte, à un moment critique de leur apostolat.

Jusqu'en 1866, la Mission vivait—comme de nos jours — de la charité exclusive de ses bienfaiteurs. Ses écoles étaient entretenues par des moyens de fortune et non par des revenus stables.

---

(1) *Relazione della Missione*, 8 gennaio 1878.

(2) Arch. de la Mission à Ghiza, cart. Propaganda", 15 février 1877.

(3) p. 412.

La suppression des ordres religieux, décrétée en 1866 par le Gouvernement italien après la prise de Rome, priva les Franciscains des secours qu'ils recevaient des Provinces franciscaines d'Italie. Certes, la S. Congrégation, la propagation de la foi à Lyon, l'Empire austro-hongrois envoyaient quelques subsides; mais ils n'étaient guère suffisants.

Or, en automne de la même année, le grand égyptologue italien, Ernesto Sciapparelli, hôte du modeste couvent franciscain de Louxor, catholique fervent et admirateur enthousiaste de l'œuvre silencieuse et cachée des fils de St. François en Haute Égypte, se rendit compte des innombrables difficultés que la Mission devait surmonter. De plus, l'école et le couvent étant situés autour du temple de Louxor, devaient être démolis et le problème de leur reconstruction préoccupait vivement le supérieur. Le prof. Sciapparelli eut soudain une idée lumineuse: "Pourquoi, se dit-il, on n'instituerait pas en Italie une association en vue de venir en aide aux Missions et missionnaires italiens, sur le modèle des associations existant dans les autres pays ?" C'était peut-être un rêve. Mais Sciapparelli, dans le petit couvent de Louxor, promit au supérieur de réaliser à Florence ce "beau rêve".

L'Association nationale italienne pour secourir les Missionnaires italiens, le "beau rêve" de Sciapparelli, naquit à Florence à la fin de l'année 1866. Sa première tâche fut d'aider la mission franciscaine de Haute Égypte. Les écoles reprirent donc une nouvelle vigueur; aux établissements de Louxor, du Fayoum, de Girgé, de Beni-Souef, d'Assiout et de Kéna fondés et maintenus au prix d'immenses sacrifices, se substituèrent des écoles nouvelles, plus belles, plus spacieuses, dont la direction fut confiée par l'Association aux missionnaires.(1)

Grâce à la charité de ses membres, l'Association, à côté des écoles de garçons, fonda des écoles de filles, dont on confia la direction aux Sœurs Franciscaines Missionnaires d'Égypte.(2)

---

(1) *Le missioni italiane*, voir *Bollettino dell'Associazione Nazionale*. Roma e Torino (depuis 1891); P.G. Basetti-Sani, *Cinquanta anni...* (article sur l'origine de l'association, intitulé "La Voce del Nilo".

(2) L'ordre des religieuses franciscaines missionnaires d'Egypte, fondé par la vénérable Mère Catherine de Sainte Rose, vint pour la première fois le 11 septembre 1859. Les religieuses étaient au nombre de six, et le peuple les appela "Sett banate". Le Khédive Ismaïl honora la mère supérieure de sa haute protection et aima se dire "leur père". En témoignage de sa sollicitude, il leur fit un don de 2000 livres.

Mais en 1893, à la suite d'une convention entre la Mission et le Vicariat copte-catholique, la Mission céda plus de dix résidences, églises et écoles au clergé copte-catholique, qui bénéficia de la sorte du petit couvent du Caire avec l'église de Darb El Guinéna, des établissements de Tema, Tahta, Akhmim, Sohag, Farchout, Nagada.

La S. Congrégation ne manqua pas de relever, par l'organe du Cardinal Préfet, "le complet désintéressement avec lequel la Mission a procédé en cette affaire"(1) et, deux années plus tard, Léon XIII put restaurer le patriarcat copte-catholique par l'encyclique *Christi Domini* du 29 novembre 1895. Ce document oubliait pourtant de mentionner l'œuvre des Franciscains, alors qu'il rappelait l'œuvre d'autres institutions religieuses.

La restauration du patriarcat copte n'empêcha pas la mission franciscaine de poursuivre son oeuvre.

Il suffit de lire, d'ailleurs, le numéro spécial de *La Voce del Nilo* que l'Association Nationale pour secourir les missionnaires italiens fit paraître en 1937, à l'occasion du 50e anniversaire de sa fondation, pour se faire une idée du travail apostolique et social que les Franciscains ont accompli dans le domaine éducatif.

P. Giulio BASETTI-SANI, O.F.M.

(Guido Cavaterra, *Le francescane missionarie d'Egitto*, Napoli, 1922; le numéro spécial *La Voce Del Nilo* p. 82-91; le Bulletin de l'Association, 1939, p. 78-80.

(1) Lettre du 5 Juin 1893.

Un Diplomate Malchanceux : FÉLIX MENGIN.

Félix Mengin est mieux connu comme historien que comme diplomate. Toutefois, l'historien fut jugé médiocre par ses contemporains, tandis que le diplomate ne leur fut guère sympathique. Il mourut dans l'oubli sans arracher à ceux qui le connurent un regret ou une pitié sincères.

Mengin n'était pas d'un niveau intellectuel inférieur aux Européens qui se distinguèrent sous le règne de Mohammad Ali, et nul ne saurait prétendre qu'il fut coupable d'indignité ou de malhonnêteté. Mais il avait un tempérament grincheux, un caractère mesquin, et ce travers ne plaida en sa faveur ni auprès de ses compatriotes, ni auprès du Vice-Roi.

Faut-il, pour cette raison, reléguer sa mémoire dans l'oubli définitif ? Quel que soit le rôle joué par le personnage, n'oublions pas qu'il fut historien et qu'à ce titre il mérite l'hommage de ses collègues.

***

Dans une requête adressée au Ministère des Affaires étrangères[1], requête par laquelle il sollicitait une récompense pour ses services, Félix Mengin rendait compte des faits qui illustrèrent sa carrière, de militaire d'abord, de diplomate ensuite.

"Depuis 1790, écrit-il, je sers mon pays. Soldat volontaire, j'appartenais à l'armée du centre sous les ordres du général Lafayette et je faisais partie du 3e régiment de chasseurs à cheval, commandé par M. de Latour-Maubourg, lorsque je pris part aux batailles de Jemmapes et de Valmy.

"A l'armée de Sambre-et-Meuse, sous les ordres du général

(1) Annexe jointe à la dépêche de Gauthier d'Arc, consul-général en Egypte, 3 décembre 1842, Egypte 15, f. 199.

Bernadotte, je pris un cheval à l'ennemi et fis deux prisonniers.

"Appelé en Égypte avec l'armée, j'y fus distingué par le général-en-chef, Bonaparte, qui me nomma agent français au Caire avec un traitement d'environ 5000 francs."

Mengin quitta donc la carrière militaire après sept années de service pour entrer dans les cadres administratifs au titre de commissaire civil. Lorsque l'armée française abandonna l'Égypte, Mengin demeura au Caire et fut confirmé dans son poste par le consul général Mathieu de Lesseps.

Ce poste, dont les attributions avaient naturellement changé, n'était pas dépourvu de danger. Souvent les communications entre le Caire et Alexandrie étaient coupées, à cause des rivalités qui mettaient aux prises les troupes turques, albanaises et mamluks. Le rôle de Mengin consistait alors à renseigner les consuls généraux à Alexandrie, Mathieu de Lesseps ou Drovetti.

Entretemps, notre agent au Caire s'occupait de commerce[1]; il devint même le représentant des intérêts de Drovetti qui, pour cette raison sans doute, ne voulut point se séparer de lui.[2]

Gabriel Guémard le présente en ces termes: "Un négociant français, qui fut à deux reprises le représentant au Caire de notre consulat général, d'abord au début de l'Empire, ensuite sous la Restauration, pendant le ministère de Chateaubriand.

"Nos cartons d'Alexandrie contiennent peu de pièces signées par Mengin; mais la plupart des nouvelles envoyées par Drovetti, sur les évènements dont la capitale fut le théâtre jusqu'à la destruction des Mamluks sont l'œuvre de cet agent consulaire.[3]

---

(1) Nous lisons dans la correspondance consulaire française, Douin, *L'Egypte de* 1802-1804, p. 65, De Lesseps à Talleyrand: "Les réclamations des Français pour les sommes qui leur sont dues, *celle particulièrement du citoyen Mengin*, que l'Ambassadeur (Brune) m'avait recommandé, auront, je l'espère une issue favorable.

"Les négociants français établis aujourd'hui au Caire sont les citoyens Castinel et Lunel, Caffe, Mengin et Royer."

(2) Il dut faire du négoce probablement après son mariage avec la fille d'un négociant originaire de Sainte-Menehould, le sieur Caffe, nommé par Bonaparte membre de son "Grand Divan du Caire". Voir à ce propos la correspondance de A.L. Vasse, publiée par Guémard dans *Bull. Inst. d'Egypte*. t. XVII, p. 96.

C'est grâce à ce mariage qu'il put sans doute obtenir son poste de commissaire civil.

Cette même correspondance confirme que Drovetti ne voyait que par les yeux de Mengin.

(3) *Les Réformes en Egypte*, p. 14.

C'est à titre d'agent au Caire que Mengin reçut le Vicomte de Chateaubriand. Il le raconte lui-même dans les évènements de novembre 1806: "Ce fut à cette époque, écrit-il, que M. de Châteaubriant (sic), revenant de son voyage en Palestine, arriva au Kaire. Je fus assez heureux pour lui faire accepter un logement chez moi, et pour l'accompagner à l'obélisque et sur les ruines de Mataryeh, au puits de Joseph, et dans les lieux qui peuvent exciter la curiosité des voyageurs."(1)

La version de Mengin est brève; mais il faut lire celle de Louis Vasse, qui n'avait pas son collègue en grande estime. "Le sieur Mengin connaissant l'intention que M. Drovetti avait de me confier l'Agence, s'humiliait devant le faux général(2), l'entretenait en particulier, le fêtait en public, pour gagner son esprit et lui faire part des nouvelles dispositions que M. Drovetti se proposait de faire sous peu par rapport à lui (Mengin) et moi. M. de Chateaubriand, en homme de cour, promit sa protection non seulement auprès de M. Drovetti, mais même auprès du Ministre des Relations Extérieures, l'assurant qu'à Paris il serait beaucoup question de lui lors de son arrivée."(3)

Il est vrai que Chateaubriand, dans son *Itinéraire*, déclara ne point se rappeler le nom de son cicérone du Caire et ne lui décerna pas un seul mot de gratitude. Mais Mengin ne devait pas lui en tenir rigueur. Voici pourquoi.

Lorsque Louis Vasse arriva à Alexandrie par une belle matinée du mois de septembre 1806, pour occuper son poste de 1er drogman à l'agence du Caire, il fut reçu par M. Drovetti, qui parla de lui confier cette agence "gérée par un certain homme qui se plaignait continuellement des peines qu'il souffrait, des frais qu'il était obligé de faire, etc." Vasse s'empressa d'accepter cette proposition alléchante. "Nous convinmes de plusieurs articles concernant les frais de l'agence et, de plus, qu'en arrivant au Caire je laisserais passer trois semaines ou un mois avant de prendre le timon de cette agence, et ce, tant pour me mettre au fait des affaires, que pour ne point avoir l'air d'être venu exprès pour débarquer le sieur Mengin."

Ce délai sauva Mengin, car entretemps eut lieu la visite de

(1) *Histoire de l'Egypte sous le gouvernement de Mohammed-Aly*, I, 247.
(2) Chateaubriand passait au Caire sous le titre de général français.
(3) *Bull. de l'Inst.*, cité p. 103.

Chateaubriand. "Mengin, précise Vasse, écrivit à Drovetti, lui rappela tous ses services, les dangers qu'il avait couru et l'adresse avec laquelle il s'en était tiré, et mille autres choses semblables; il écrivit aussi à Paris, n'omettant aucun des articles ci-dessus, et confia tout ce verbiage à M. de Chateaubriand qui lui promit plus de beurre que de fromage."

Le 2 décembre (Chateaubriand n'était pas encore de retour à Alexandrie), Mengin reçut une lettre de Drovetti relativement à l'agence. Il la cacha et n'en parla à Vasse que vingt jours après, en disant que l'intention de Drovetti était de partager l'agence entre eux.

Vasse protesta auprès de Drovetti. Mais l'intervention du célèbre écrivain avait produit, entretemps, son effet. "Drovetti, écrit Vasse, prit mes raisons et remontrances pour du persiflage et du style gascon; il me répondit avec la dernière insolence en m'écrivant que s'il avait consenti à vouloir m'accorder l'agence, il n'était porté à cette extrémité que par une extrême complaisance pour son ami Lesseps[1], complaisance qui lui avait toujours causé des désagréments."

Mengin triomphait. "Plus il me voyait l'esprit inquiet, plus il tâchait d'aigrir et de mal disposer celui de Drovetti à mon égard. "Enfin, Vasse, en désespoir de cause, accepta de partager l'agence. "Mengin et moi (puisqu'il faut ainsi parler) avions divisé nos travaux par quinzaine... La 2ème quinzaine du mois, les travaux m'appartenaient. Mais Mengin qui, jusqu'à ce moment, ne s'était habitué à avoir ni rival, ni collègue, semblait ne rien faire et sous moi travaillait."

Non sans dégoût, Vasse ajoutait: "Il fallait que je m'adjoignisse à un homme qui était méprisé de toutes les classes des humains, regardé comme hautain sans mérite, fier sans naissance, ni esprit, ni connaissance, enfin comme un petit mercier qui vendait son fil et ses aiguilles deux ans suparavant et à qui le titre d'agent avait fait oublier son état véritable."

Sur ces entrefaites, les Anglais débarquaient à Alexandrie, et Drovetti vint au Caire. Mengin le décevrait-il ? Vasse carressa un instant cet espoir, mais l'espoir ne dura qu'un bref instant. "Mengin est pour lui le premier homme du monde", avoue-t-il d'un air défait.

---

(1) Lesseps avait pourtant quitté l'Egypte deux ans auparavant.

Il faut reconnaître qu'au moment de l'invasion anglaise, Mengin, délégué par Mohammad Ali et Drovetti, eut la main assez heureuse pour dissuader un grand nombre de Mamluks de se joindre aux forces de l'Elfi Bey, adversaires du Vice-Roi. "C'est vers cette époque que je fus, dans l'exercice de mes fonctions, grièvement blessé à la main en défendant l'entrée du quartier franc contre les soldats turcs mutinés et avides de pillage."(2).

Grâce à la confiance que lui accorde Drovetti, Mengin demeure en Égypte jusqu'en 1811. Au moment de quitter cette contrée, il adresse au ministre des relations extérieures un rapport signé de Corfou: "... Le séjour que j'ai fait en Égypte, écrit-il, la place que j'ai occupée pendant 4 années, les relations que j'ai eues avec les personnages les plus marquants, m'ont donné assez de connaissance sur la situation politique pour en donner une idée exacte jusqu'au 28 octobre 1811, époque à laquelle je l'ai quitté pour me rendre à Corfou avec un chargement de blé."(2)

Déplacé à l'étranger, Mengin ne cessait de soupirer après l'Égypte. Il résolut, en tous cas, de laisser un souvenir durable de son premier passage et de rédiger un "récit des événements politiques et militaires qui ont eu lieu depuis le départ des Français jusqu'en 1823", en deux gros volumes totalisant plus de 1.100 pages.(1) Il utilisa à cet effet une copie des bulletins qu'il envoyait au consulat général, car son travail consiste justement en un abrégé chronologique des faits, tel qu'on l'obtiendrait en résumant la correspondance contemporaine conservée au Quai d'Orsay. Il eut même l'habileté d'intéresser à son œuvre, en apparence quelconque, Langlès, qui s'était fait une réputation par ses connaissances en langues orientales, et Jomard, secrétaire de la société de Géographie de Paris. Voulant, enfin, intéresser les autorités égyptiennes à son œuvre, il demanda à Joseph Agoub une introduction historique sur l'histoire d'Égypte.

L'ouvrage parut au moment où Chateaubriand occupait les fonctions de ministre des Affaires étrangères. Loin d'en vouloir

---

(1) Il ne donne aucune précision concernant la date ou les circonstances de cet évènement.

(2) *Corr. consul. francaise.* Corfou, le 20 janvier 1812.

(3) Edité chez Arthus Bertrand en 1823.

à l'illustre voyageur d'avoir oublié son nom dans l'*Itinéraire*, il affirma, au contraire, conserver de cet épisode un excellent souvenir, et s'arrangea pour le lui rappeler discrètement en dédiant son livre "A son Excellence M. le Vicomte de Chateaubriand, pair de France, ministre secrétaire d'État au département des Affaires étrangères. "Je n'ai point oublié, Monseigneur, lui écrivait-il entr'autres, les témoignages de bienveillance que vous m'avez donnés pendant votre séjour au Kaire. L'hommage que je vous fait du fruit de mes veilles, est à la fois l'expression de ma gratitude et de mon admiration."

Le ministre fut touché et voulut récompenser l'humble agent de 1806, en le réintégrant à son poste. Justement, Thédenat-Duvent venait d'être révoqué de son poste et Drovetti promu à nouveau à celui de consul-général. Le 9 mars 1824, Chateaubriand écrivait à ce dernier: "Mengin, dont je vous ai entretenu par ma lettre du 19 décembre 1823[1], et qui se rend au Caire pour y remplacer provisoirement M. Thédenat, est chargé de vous remettre un landau avec des harnais pour 4 chevaux. Je pense qu'il serait utile à l'objet de la mission de Mengin au Caire, qu'il vous accompagnât lors de la présentation de ces objets à Mohammad Ali comme ayant été chargé de les apporter en Égypte."

Mengin expliquera au ministre par le menu détail la cérémonie de la remise du carrosse. Il avait, par la même occasion, offert un exemplaire de son *Histoire* au Vice-Roi. "Le bon accueil que je reçus de Mohammad Ali me donna la certitude qu'il était satisfait de la publication de l'histoire de l'Égypte."[2]

Mengin était sans doute fier de son ouvrage. Mais tout le monde ne jugeait pas son œuvre comme lui. Ainsi, après la démission de Chateaubriand, notre consul, privé d'une protection sérieuse, est une fois de plus remercié. Ce fut l'occasion pour lui de gémir, d'implorer, de solliciter. Ses démarches nous valent une charge accablante du général Boyer, qui confond tout à la fois l'homme et son œuvre. "Le sieur Mengin, écrit-il au ministre de la Guerre le 8 octobre 1825, auteur d'un ennuyeux ouvrage sur l'Égypte, et qui vient d'être révoqué de sa place d'agent consulaire au Caire, est venu tellement m'obséder pour avoir une lettre de

(1) Nous n'avons pu retrouver le texte de cette lettre.

(2) Lettre au ministre datée du 16 mai 1824.

recommandation pour vous, que j'ai enfin cédé à ses sollicitations et la lui ai donnée. C'est un homme qui ira vous trouver et qui vous accablera de demandes; je suis bien aise de vous en prévenir."

Avec une pareille recommandation, Mengin pouvait difficilement obtenir satisfaction. Tout porte à croire qu'il revint s'établir en Égypte pour se livrer au négoce. Divers indices nous permettent même d'affirmer qu'il y vécut sans idée de retour en France.

Tout d'abord, le Baron de Boislecomte parle de lui dans son rapport du 3 juillet 1833, comme d'un "Français établi au Caire."

Une année auparavant, Mengin se signalait à l'attention par une *plainte* qu'il adressait à l'encontre du Baron Taylor. C'est ce que nous apprend, du moins, une lettre du consul Mimaut datée du 23 juin 1832: "Votre Excellence, écrit-il à Sébastiani, m'avait demandé l'envoi d'un manuscrit abyssin dont la conservation de la Bibliothèque Royale était disposée à faire l'acquisition après l'avoir examiné. J'ai répondu que ce manuscrit avait été confié par son propriétaire, Félix Mengin, à M. le Baron Taylor, la dernière fois qu'il vint en Égypte, et que c'était à ce dernier, maintenant à Paris, qu'il fallait s'adresser pour obtenir la communication. Jamais, depuis ce moment, Mengin n'a entendu reparler de son manuscrit, ni de M. Taylor. Inquiet, offensé, en proie à des soupçons, que je crois d'ailleurs déplacés et injurieux, il me prie de faire passer la lettre ci-jointe qu'il m'adresse ouverte et dont j'avais suspendu l'envoi à cause de la dureté de sa forme. Je vous la transmets telle quelle."

Incident banal, dont il n'est pas nécessaire de connaître le dénouement. Il nous revèle, une fois de plus, le caractère de Mengin, mais n'ajoute rien à la connaissance de l'histoire d'Égypte.

En 1837, lors de la présentation des lettres de créance de Cochelet, il se trouve à ses côtés en qualité de "doyen et un des députés de la Nation.[1]

Nous savons, enfin, qu'il collabora à *l'Aperçu général sur l'Égypte* de Clot Bey.

Mais sa principale occupation fut de compléter son "Histoire sommaire de l'Égypte sous le gouvernement de Mohammad Aly, de 1823 à 1838". La participation de Jomard — qui l'avait encouragé à poursuivre son effort — fut beaucoup plus large, puisqu'il rédigea une longue introduction et un chapitre

(1) Corr. Consulaire, le 11 décembre 1837.

spécial sur l'Arabie, accompagné d'une carte et de "Considérations sur les Affaires d'Égypte.[1]

Cette histoire fut le plus beau fleuron de l'œuvre de Mengin. Résumant les dernières années de son existence, il écrivait en 1842: "J'ai cessé d'exercer mes fonctions par suite de l'arrivée d'un fonctionnaire appartenant à la carrière consulaire et, envoyé en mission par le Département, je n'en continuai pas moins de rendre à mon pays et à mes compatriotes tous les services qui dépendaient de moi, toutes les fois que ma longue résidence en Égypte me permettait d'être utile. C'est ce que prouve à Votre Excellence les divers mémoires que j'ai eu l'honneur d'adresser à son département et la publication d'un ouvrage considérable sur l'histoire de Méhémet-Ali, qui a eu pour résultat de rattacher plus que jamais à la France le pays que j'habite et ceux qui le gouvernent."

Appuyant sa requête, Gauthier d'Arc, consul-général au Caire, écrivait: "Ce serait un acte de justice et de bonne politique d'accorder à cet honorable vieillard un témoignage de satisfaction pour son dévouement et son zèle si longtemps soutenus." Mengin avait alors 71 ans.

Nous ne savons à quelle date et où il mourut. Si ses contemporains ont terni sa mémoire, il est juste que la postérité examinât son œuvre à la lumière des faits.

Contentons-nous de rappeler son jugement sur deux problèmes importants: l'industrialisation de l'Égypte sous Mohammad Ali et la peste.

Au sujet du premier problème, il disait: "Tout s'oppose en Égypte à la prospérité de semblables établissements. Les alentours du Vice-Roi et les Chefs de troupes ne partagent pas à cet égard ses sentiments; ce prince est mal secondé dans son entreprise, il est le seul qui cherche à surmonter les obstacles pour atteindre le but qu'il s'est proposé, de savoir s'affranchir des manufactures de l'Europe. Malgré les talents de ceux qui dirigent les ateliers, il sera bien difficile de pouvoir établir une concurrence"[2].

Concernant la peste, il écrivait à Clot Bey, partisan farouche de la non-contagion. "Deux erreurs me paraissent également démontrées: celle des gens qui jugent tout contact mortel; celle

(1) Edité chez Firmin Didot en 1839. Ouvrage de XL + 539 p. in-8°

(1) Tome II, p. 378-9.

des gens qui le regardent comme étant sans danger. Il est, je crois, une opinion moins absolue, et que l'observation finira par rendre évidente: "*C'est que le contact est nécessaire, mais non pas suffisant* pour la communication de la peste et son effet mortel".(1)

Mieux qu'une conclusion personnelle, ces deux opinions — émises à une époque où ces questions étaient l'objet de violentes controverses — suffiraient à rétablir la mémoire du modeste consul.

Jacques TAGHER.

(1) Tome III, p. 462.

LA MISSION DE SARIM BEY,

Délégué de la Sublime Porte en Égypte (1837).

Kamil Pacha le Chyriote écrit dans son *Histoire politique de l'État Ottoman* que la tension entre Mohammad Ali et le Sultan avait atteint, en 1837, son point culminant. Le premier voulait garder sous son autorité et celle de ses enfants le Wilayet de Syrie, contre le paiement d'un tribut annuel à la Sublime Porte, tandis que le second était résolu à l'en déloger.

Tous les efforts de conciliation avaient échoué, malgré le vif désir du Vice-Roi de mettre fin à une situation qui grevait sérieusement son budget et menaçait l'État d'une faillite financière. Mais il craignait d'entamer des négociations, dont l'échec aurait pu allumer les hostilités.

Après mûre réflexion, il envoya à Constantinople sa bru, la princesse Fatma El Zahra, veuve d'Ismaïl Kamil, qui avait péri tragiquement à Chendi.

Apparemment, la princesse rendait visite à son père, Arif Bey. En fait, elle devait faire l'éloge du Vice-Roi à l'intérieur des palais sultaniens. Elle emportait, d'ailleurs, avec elle de nombreux présents. Dans quelle mesure réussit-elle ? Nul ne saurait le dire.

A la même époque, l'ambassadeur de France auprès de la Sublime Porte et Mimaut, consul général de France à Alexandrie, offraient leur médiation au nom de la France. Ils échouèrent devant l'insistance du Sultan à obtenir l'évacuation de la Syrie, comme condition préalable à toute négociation. Cette exigence fut clairement exprimée dans la note suivante émanant du Sultan: "Les gouverneurs, dit-il, sont nommés par Dieu pour améliorer la condition des peuples qui sont un dépôt entre leurs mains. Il est établi que les habitants de la Syrie ont adressé de nombreuses requêtes pour réclamer leur retour au gouvernement dont ils relèvent. Le Sultan compte donc entièrement sur les nations qui sont d'accord avec lui, et sur l'ambassadeur de France

plus particulièrement, afin de se faire rétrocéder la province susmentionnée. Cependant, le Sultan, reconnaissant les longs services rendus par Mohammad Ali Pacha, accepte de lui octroyer, à titre héréditaire, un mandat en vue de gouverner l'Égypte et le Hedjaz."

A cette époque également, Labib Eff. Wassif, qui venait d'être nommé Cadi de la Mecque, passa par l'Égypte, en route pour son poste. Il avait été chargé par la Porte de sonder le Vice-Roi. Peu versé dans la diplomatie, Labib Eff. dévoila ses intentions et fut un objet entre les mains de Mohammad Ali, qui l'utilisa à ses propres fins. Il lui fit entendre qu'il voulait mettre fin à la dissension et que, si le Sultan voulait envoyer un délégué, il renoncerait à la plupart de ses demandes et liquiderait le différend; que le meilleur négociateur serait le Capitan Ahmad Fewzi Pacha (celui-là même qui devait mettre la flotte ottomane aux ordres de Mohammad Ali, après la défaite de Nézib).

Le Vice-Roi, qui connaissait à fond tous les dignitaires ottomans, jugeait que l'amiral de la flotte était l'homme qu'il pouvait acheter le plus facilement. Les événements prouvèrent par la suite qu'il ne se trompait pas.

Labib Eff. écrivit donc à Ahmad Fewzi Pacha pour l'engager à venir en Égypte. Ce dernier n'osa prendre cette initiative, mais soumit la lettre au Sultan. Sur ces entrefaites, Khosrew Pacha, l'ennemi acharné de Mohammad Ali, fut révoqué de son poste de ministre de la Marine. Ahmad Pacha le remplaça et ne put, en conséquence, rencontrer le Vice-Roi.

Il en fut attristé, car son nouvel emploi l'empêchait de réaliser les bénéfices qu'il escomptait. Aussi, écrivit-il à Mohammad Ali pour le mettre en garde contre Sarim Bey, sur qui tomba le choix du Sultan, et lui demanda de patienter jusqu'à son arrivée à Alexandrie. Il saisirait l'occasion d'un croisière, pour jeter l'ancre dans le port égyptien.

* * *

Cette introduction ainsi que le document que nous publions plus bas, nous ont été communiqués par M. Mahmoud Naféi, chef des traducteurs turcs aux archives historiques du Palais d'Abdine. Il avait paru dans la *Revue de la Société historique turque* (no. 15 du 1er mai 1927) et serait demeuré inconnu aux lecteurs égyptiens et européens — peu versés dans la langue turque —

si notre collaborateur ne nous avait point fourni une traduction arabe.

La lecture du rapport de Sarim Bey nous montrera une fois de plus l'importance de la documentation officielle turque. En sus des détails qu'elle peut révéler, elle nous permet de comparer les sources égyptiennes ou européennes avec les sources turques — qui étaient en somme les sources officielles de l'histoire de l'Égypte à cette époque.

J. T.

LE RAPPORT DE SARIM BEY.

Lorsque j'arrivai à Alexandrie, je descendis dans le palais qui fut mis à ma disposition pour la période de la quarantaine. Un certain nombre de jours se passèrent, durant lesquels je ne reçus aucune nouvelle ni aucun message du Caire. Comme je méditais sur cette situation, qui semblait démentir le désir d'entente qu'on avait cru deviner à Stamboul, Labib Eff. se présenta. Il avait été, sans aucun doute, envoyé pour prendre rapidement connaissance du but de ma mission. On peut même croire qu'il avait reçu des instructions pour ne point se présenter en tant que diplomate. Dès qu'il apprit mon arrivée à Alexandrie, il m'envoya, en effet, un message m'annonçant son départ du Caire. Il chercha ensuite à sonder le terrain, déclarant que l'affaire était fort simple et employant des phrases et des expressions flatteuses et aguichantes. Il poursuivit en disant qu'il aurait bien voulu trouver l'occasion de s'entretenir plus longuement, mais que le règlement du service quarantenaire l'empêchait de s'approcher du lazaret et de converser secrètement.

Je n'attachai à ce message aucune importance, car il ne reposait sur aucun fondement. Néanmoins, je lui répondis en m'abstenant rigoureusement de faire une allusion quelconque à ma mission et en me contentant de lui expédier la lettre que le Capitan (Ahmad Fewzi Pacha) lui avait adressée.

Après être resté deux jours à Alexandrie, Labib Eff. revint au Caire. Au cours de nos entretiens, je me plaignis de la longueur du séjour au lazaret et l'informait que ma mission ne me permettait pas

d'y séjourner trop longtemps; je lui manifestai enfin mon désir de rencontrer le Pacha dans le plus bref délai ... Selon toute vraisemblance, Labib Eff. communiqua mes désirs au Pacha, dès son arrivée au Caire, car je reçus du Wali une lettre dans laquelle il s'excusait au sujet de la quarantaine, ajoutant qu'il ne pouvait y déroger et que, de ce fait, il tarderait quelque peu à me rencontrer.(1) Je ne comprenais rien à cette manière d'agir ... Enfin, la période prescrite par le service quarantenaire s'étant écoulée, je quittai Alexandrie pour le Caire par la voie fluviale, dans une cange. Ahmad Aga, Kapouguiler Katkhodassi (dont la fonction correspond de nos jours à celle de Grand Chambellan) m'accompagna en qualité de Mihmindar (compagnon chargé de veiller à mes soins durant mon séjour).

Nous arrivâmes au Caire après cinq jours de voyage et descendîmes dans le palais du Bachmoâwen Sami Bey, fils du cheikh Naguib le Moréote. Il était neuf heures (selon l'heure arabe). Je fus reçu par le maître du logis. Je ne saurais dire s'il m'attendait spécialement ou bien s'il se trouvait chez lui à cause du jeûne du Ramadan.

Après avoir échangé les formules de bienvenue d'usage, il voulut connaître le secret de ma mission. Or, Sami Bey a la réputation à Stamboul d'être un personnage diabolique. Mes oreilles étaient remplies de détails le concernant, détails qui m'avaient été rapportés par Labib Eff. et le Mihmindar au cours du voyage au Caire, ou que j'avais recueillis grâce à mes investigations personnelles. Je fus alors convaincu que le personnage était très influent en Égypte et que ce n'était point par hasard, mais sciemment qu'on me logea chez lui. Par les entretiens que j'eus avec lui et par les scènes dont je fus témoin, j'eus la conviction que la haute réputation dont il jouissait était méritée. J'implorai donc les secours d'Allah afin qu'Il me protégeât de sa malice et me préservât de sa ruse, et je répondis à sa question en ces termes:

— Ma mission est nettement déterminée dans la lettre que le Capitan Pacha a envoyée et dont le contenu sera révélé aussitôt que je la présenterai.

Je voulus ensuite m'excuser de l'impossibilité où je me trouvais de parler plus longuement, car j'étais fatigué et affaibli par le voyage et par le jeûne. Je remarquai pourtant qu'il était décidé à pénétrer le secret de ma mission. Il fit effort pour me contraindre à parler, mais j'éludai ses questions. Il me demanda ensuite si j'étais simplement porteur d'un message du Capitan Pacha ou bien si j'avais d'autres

(1) Lettre datée du 13 Ramadan 1252, Arch. d'Abdine, reg. No. 4, doc. turc No. 233.

messages de la Sublime Porte ou d'ailleurs, et si je n'avais point d'ordres ou d'instructions à transmettre oralement.

— La lettre de Labib Eff., répondis - je, est parvenue au Capitan; elle a été soumise au Sultan, et la réponse fut rédigée conformément aux ordres supérieurs. La lettre n'a pas été divulguée à Stamboul; personne n'a soupçonné son arrivée; c'est pourquoi le Sultan a ordonné que la réponse fût tenue secrète. Et comme je ne suis point chargé d'une mission indépendante pour laquelle je dois prendre de décisions, je n'ai reçu ni instructions, ni avertissements oraux ou écrits.

— Dans ce cas, votre présence n'était pas nécessaire. Il eût été plus simple de confier le message à un employé des Postes ... Sans aucun doute, vous êtes chargé d'une mission que vous tenez à cacher. Je vous le demande, parce que le Pacha pourrait être préoccupé de ce côté-là !!

Je rétorquai, en réponse à ces questions précises:

— En fait, je ne suis pas chargé d'une mission déterminée. Mais, en raison de ma connaissance des questions égyptiennes, on m'a autorisé à répondre aux questions qui pourraient m'être posées.

Après un moment, Sami Bey me quitta pour s'occuper de ses affaires. Mais une demi-heure avant l'Iftar, il me rejoignit et m'annonça que le Pacha désirait me voir. Il m'accompagna jusqu'au lieu nommé "Divan", à la Citadelle.

Le Pacha prenait l'Iftar dans son harem. Et, comme les usages voulaient que les convives prissent l'Iftar dans la grande salle du Divan, je m'assis avec Labib Eff. et Sami Bey sur une table préparée à cet endroit et nous mangeâmes ensemble.

Lorsque le repas fut achevé, le Pacha quitta son harem et, ayant bu le café, resta en tête-à-tête avec moi. Il s'informa de ma mission et la conversation suivante se déroula:

— Il nous est parvenu une lettre de Labib Eff. ainsi qu'une lettre de Votre Excellence à votre Kapoukatkhoda. Le Capitan me délégua en conséquence pour vous transmettre sa réponse.

Je lui présentai aussitôt la lettre.[1] Le Pacha fit appeler Sami Bey; celui-ci la lut à la lueur d'une bougie qu'il tenait à la main, puis la remit au Pacha, qui ordonna de nous laisser seuls.

Je m'aperçus alors d'un changement dans sa physionomie et, lorsqu'il commença à parler, son visage se durcit:

— Pourquoi les choses se passeraient-elles ainsi ? Je n'ai pas

(1) Le texte de cette lettre est demeuré introuvable.

demandé qu'Ahmad Pacha vînt en Égypte et n'ai point dit cela ... Laissez-moi vous expliquer comment la chose s'est produite. Lorsque Labib Eff. débarqua à Alexandrie, il m'informa que le Cabinet sultanien le fit appeler le jour même où il devait quitter Stamboul, qu'il eut l'honneur de baiser les marches du Trône et de bénéficier de la bienveillance du Sultan. Il ajouta qu'il entretenait de bonnes relations avec mes collègues les vizirs. Nous eûmes par la suite l'occasion de lire dans les colonnes du journal *Takwim Wakâi* une allusion à cette faveur sultanienne. Sa Hautesse le Sultan parla en termes flatteurs de ma personne. Labib Eff. ne pouvait conclure, d'après ce qu'il avait entendu, qu'il était chargé de négocier. Cependant, j'eus l'impression, au cours de la conversation, qu'il était chargé en fait d'une semblable mission, car une négociation sur un tel sujet ne peut se dérouler que si l'on a reçu un mandat ou un ordre. Or, je remarquai qu'il avait, sans aucun doute, reçu un ordre dans ce sens. Je lui exprimai alors tout ce que mon cœur nourrissait de loyalisme et de dévotion envers la personne du Sultan; je lui dis que si je bénéficiais réellement de l'auguste bienveillance du Sultan, je partirais pour Constantinople, j'essuierais mon visage avec la poussière de ses pieds, malgré mes soixante-dix ans; je servirais l'État et la Nation, moi, mes enfants et mes petits-enfants, avec mes soldats et mes navires armés. Il en éprouva beaucoup de joie, puis ajouta: "Tels sont les vœux de mon maître. Le Sultan est grand, toujours prêt à accorder sa clémence et son pardon. Ne doutez pas un instant d'obtenir l'absolution sincère, du fond du cœur, si vous remplissez vos devoirs et traduisez votre dévotion de cette manière.» Il ajouta encore: «Ahmad Pacha fera sans doute voile vers la Méditerranée." Il me demanda ensuite si j'adresserais une invitation à Ahmad Pacha. Je répondis: "Certainement ... Et qui hésiterait à rencontrer un de ses collègues ? C'est une chose dont je serais fort heureux."

«Labib Eff. écrivit donc une lettre dans ce sens, qu'il expédia. Je n'avais donc plus aucun doute sur sa mission, qui me causa, en vérité, beaucoup de plaisir. Mais je suis quelque peu inquiet de votre mission. Je suis péniblement affecté que l'affaire ait pris une tournure différente. Je ne suis nullement réfractaire à la visite d'Ahmad Pacha. Mais je n'ai pas manifesté le désir qu'il vienne. Labib Eff. est présent; je l'appellerai et le questionnerai. On me demande de ne point divulguer votre mission, parce qu'ils n'ont point divulgué son objet à Stamboul. Le fait est, pourtant, que le contenu de cette lettre a paru intégralement dans un journal officiel que nous avons reçu dernièrement d'Angleterre; je vous en ferai lire la traduction. Est-il convenable que vous m'écriviez

cela, alors que vous le dites aux Anglais, que vous laissez ainsi les Européens toujours parler de moi ? Quelle faute ai-je commis et qu'ai-je gagné ? Est-ce que je sers mal l'État et la communauté ?»

Le Pacha tint un long et creux discours; il dit beaucoup de choses, mais je lui répondis:

— En fait, si la chose s'est passée comme vous le prétendez, si ce que vous dites est exact, on ne peut que vous donner raison. Mais il n'en est rien! Nous ignorons ce qui se passa au cours de votre entretien avec Labib Eff. Nous avons rédigé le message dont je suis porteur d'après le sens du message qui nous est parvenu. Labib Eff. n'a aucune qualité officielle. Il est bien possible que la feuille anglaise ait puisé ses informations en Égypte, car cette nouvelle n'a jamais été divulguée à Constantinople ...

Je vis alors se dessiner sur le visage du Pacha les traits de l'émotion et les marques de la colère. Après qu'il m'eut entendu parler:

— Mon fils! dit-il, j'ai appris ce langage alors que tu étais encore un enfant qui jouait dans les ruelles. Veux-tu berner Mohammad Ali ?

Je fus affecté de cette manière singulière d'agir. Sous l'empire de mon émotion, je dépassai malgré moi les limites de la politesse et lui répondis :

— Je n'ai jamais joué dans les ruelles; j'ai été attaché à la Sublime-Porte alors que j'étais dans ma quinzième année; j'ai travaillé avec de hautes personnalités qu'on ne rencontre pas toujours; j'ai grandi à l'ombre de Sa Hautesse le Sultan. Rien ne m'incite à vous tromper ou à vous berner. Certes, vous êtes au courant de la plupart des événements, car vous ne cessez de rechercher les informations. Mais je vous dénie le privilège de connaître les nouvelles sous leur vrai jour, d'autant plus que la diffusion de la nouvelle concernant ma mission est illogique et déraisonnable. Sans aucun doute, le journal a puisé cette information ici même, car lorsque je quittai Stamboul, on m'informa que l'ambassade (russe) avait communiqué à la Sublime-Porte une lettre du Comte Duhamel l'informant de l'arrivée d'Ahmad Pacha à Alexandrie. Malgré cela, la nouvelle ne fut point divulguée. Je possède une autre preuve de ce que j'avance : toute nouvelle que Stamboul communique à Londres n'y parvient qu'après un mois, tandis que son envoi, sa publication dans la presse, enfin l'arrivée des journaux au Caire, nécessite au moins deux mois. Or, j'ai quitté Stamboul il y a deux mois; donc la nouvelle a été puisée en Égypte.

Mohammad Ali ne répondit pas tout d'abord, mais déclara ensuite:

— Je n'en ai rien dit à personne. Les consuls me rendent visite

tous les soirs et me questionnent sur l'objet de votre mission; et pourtant, je n'en ai rien divulgué.

Je lui demandai si le consul d'Angleterre insistait aussi pour savoir ...

— C'est lui qui me questionne le plus et qui insiste pour connaître l'objet de votre mission.

— Alors, si Stamboul en avait fait part à l'Ambassadeur d'Angleterre, le devoir de ce dernier aurait été d'en informer son consul en Égypte.

Je mis ainsi à nu ses erreurs. Puis je commentai mes paroles en ces termes :

— Tout ceci ne doit pas être un prétexte à soulever la colère. Si le but de Votre Excellence est de vous inspirer des directives sultaniennes, comme vous l'avez déclaré à Labib Eff., votre devoir est de présenter vos remerciements à Sa Hautesse, qui a approuvé ma mission dès qu'il prit connaissance de la lettre de Labib Eff. J'estime qu'il n'y a pas lieu de regretter l'interprétation que la demande émanait de vous.

Il me répondit: — "Très bien! Soit! Dites-moi maintenant: Etes-vous chargé d'une mission ?"

— La mission de votre serviteur est de connaître le but que vous visez en rencontrant le Capitan Pacha et de transmettre cette réponse par écrit. C'est à vous de décider ce qui doit être fait. J'ai l'intention après cela de partir pour Stamboul, si Dieu veut.

L'entretien prit fin de cette manière; je retournai ensuite chez moi.

Le lendemain, Labib Eff. me rendit visite; je lui demandai de m'exposer toute l'affaire en détail, depuis son origine jusqu'à son dénouement. Il me dit alors qu'il leur fit entendre de sa propre initiative des propos flatteurs, en vue de les convaincre qu'il était tenu en haute estime par le Sultan, et que ces propos produisirent leur effet. Il traita ensuite le fond de la question. Mohammad Ali et Sami Bey affichèrent leur satisfaction : "Nous demandons à Dieu, dirent-ils, qu'il nous accorde le pardon sincère; tous nos efforts sont dirigés vers le service du Sultan et de la nation musulmane. Nous possédons 100 à 150.000 soldats ainsi qu'une marine parfaitement équipée; nous sommes prêts à toute éventualité, sans que l'État ait à subir, de ce fait, la moindre dépense. De même, nous n'avons, grâce à Dieu, contracté de dettes envers personne et nous possédons beaucoup d'argent. Nos vœux et nos soins, ceux de nos enfants et de nos petits-enfants, seront dirigés vers le service de l'État tant que nous demeurerons en vie. Il suffit

au Sultan d'ordonner, mais nous ne savons comment parvenir à ce but." Labib Eff. s'appuya sur ces paroles, mais comme il n'avait point d'expérience sur le fond des choses, il se laissa entraîner par ces propos mielleux et trouva l'audace de dire au Wali: "Si j'informais le Sultan des sentiments que nourrit votre cœur, il les approuverait." Labib Eff. était poussé par l'espoir de rendre un service en rapport avec son loyalisme; il savait, en outre, que le Sultan accorde ses faveurs à ceux qui contribuent à fortifier sa puissance et raffermir la sécurité de la nation musulmane. Il résolut, en conséquence, de rédiger le dit message. N'ayant point noté des marques d'approbation, alors qu'ils fondaient beaucoup d'espoir sur ma mission, ils furent embarrassés et étonnés. Et, quand le malheureux Labib Eff. se rendit compte de leurs intentions, il changea de ton, parla sur un air hautain et ne négligea aucune parole empoisonnée pour la leur souffler au visage. "J'ai prêté foi en vos paroles, dit-il à Sami Bey; j'ai cru en vous parce que vous êtes des musulmans. L'estime dont je jouis auprès du Sultan m'encourageait à l'entretenir de ces sujets délicats. Ai-je fait cela de mon propre gré ou poussé par vous ? Ton maître, le Pacha, est-il venu de Cavalla avec cette fortune et cette puissance ? Tous ces bienfaits ne proviennent-ils pas des faveurs de Sa Majesté sultanienne ? Que Dieu ordonne votre défaite!! J'étais, jusqu'à ce jour, par ignorance, du nombre de ceux qui vous bénissaient. Mais lorsque j'accomplirai mon pèlerinage, je demanderai à Dieu qu'il vous cause du tort et vous accorde la défaite." Il se prit à les insulter en ces termes, puis s'interdit de leur rendre visite ou de les rencontrer ; il les injuriait publiquement dans les marchés, jusqu'à ce qu'il eût quitté le Caire pour le Hedjaz, quatre jours avant mon départ (pour Constantinople).

En vérité, cet homme avait raison d'afficher son regret. Non pas qu'il fût seulement leurré par leurs propos, mais il se trompa aussi sur leurs sentiments islamiques. Car tous, grands ou petits, ignorent la volonté de Dieu et négligent complètement les devoirs et les lois, sous prétexte que c'est une chose vaine. Ils prétendent que Dieu, après avoir créé l'homme, a transmis son pouvoir à sa créature, que la puissance doit se trouver entre les mains des plus sages de la nation. Ils sont plein d'orgueil, croyant qu'ils sont les plus sensés et les sages des hommes.

L'entretien que j'eus avec le Pacha se déroula au cours de la dernière nuit de Ramadan. Je ne le vis point le lendemain, mais lui rendis visite le jour de la fête. Comme il s'agissait d'une cérémonie protocolaire, et qu'il y avait foule, nous ne causâmes point. Mais lorsque je lui rendis

visite le troisième jour de la fête, il avait changé d'attitude. Il commença la conversation en déclarant que les Européens par leurs ruses empêchaient que les difficultés fussent complètement aplanies ; qu'il possédait une force terrestre et navale de tant d'hommes; une capacité financière résultant d'une bonne administration qui se chiffrait à tant de bourses; que la ville d'Alexandrie, dans l'hypothèse d'un long blocus, n'aurait besoin d'aucun secours de l'étranger, puisqu'on pourrait se procurer l'argent en vendant les produits à d'autres régions. C'est pour cela, dit-il, qu'il aimerait se rapprocher du Sultan. Il poursuivit en donnant un aperçu des vêtements que l'on taillait pour les soldats, de la production des usines. Il se mit ainsi à pérorer pendant deux heures pour me convaincre de sa force et de sa puissance. Je le laissai parler; je n'ouvris point la bouche, mais me contentai de l'écouter. Je retournai ensuite chez moi.

Après mon arrivée, les gens eurent la certitude que Labib Eff. n'était chargé d'aucune mission; mais ils n'osaient le dire; au contraire, ils continuaient à affirmer que des démarches avaient été entreprises par la Sublime Porte et le proclamaient. Et comme ma mission consistait à répéter ce que j'entendais, à noter les renseignements qui me parvenaient, ils tinrent à me faire part de leur force et de leur puissance. Sami Bey tira sur la même corde, et le Pacha lui-même, lorsqu'il me rencontra, déploya tous ses efforts dans ce sens.

Je n'avais donc plus qu'à adopter l'attitude d'un homme posé et discret. Grâce à Dieu, je fus atteint d'un mal de tête, et le malaise dura trois jours au cours desquels je ne rendis point visite au Pacha et n'eus point, par la force des choses, de conversation avec Sami Bey. Ils mirent la maladie sur le compte de la peine que j'avais ressentie du fait de leur attitude. Ils ne manifestèrent donc plus aucune froideur à mon égard, mais devinrent plus aimables. Et, lorsque Sami Bey me rendit visite, j'eus avec lui la conversation suivante:

— Il y a plusieurs jours que tu n'as point rendu visite au Pacha.

— Le Pacha aussi n'a point pris de mes nouvelles ... Dans quel but, d'ailleurs, le verrai-je. Je l'ai rencontré il y a quelques jours et il a employé deux heures de temps à faire son éloge. Je ne sais quel est son but. Certes, je suis chargé de faire un rapport à Constantinople sur ce que je vois et j'entends. Mais ma mission est, avant tout, de connaître l'opinion du Pacha et le but qu'il cherche à atteindre en voulant rencontrer le Capitan Pacha. Cependant, il m'a fait un rapport sur la situation actuelle de l'Égypte. Il s'est donné beaucoup de peine, tandis que j'ai déjà oublié beaucoup de choses qu'il m'a dites.

J'ai tout lieu de croire qu'il vise un but, et, si j'ai bien compris, ce but contredit le sentiment de loyalisme qu'il affiche."

Je continuai, sans aucune gêne, à lui tenir des discours semblables, auxquels il répondit :

— Mon maître n'a pas demandé de vos nouvelles ; il ne faudrait pas croire, en conséquence, qu'il n'a pas manifesté le désir de vous voir. En réalité, il voudrait vous rencontrer tous les jours. Son vœu le plus cher est de servir l'intérêt général. C'est pourquoi il vous a tenu ces propos. Ses paroles ne contiennent point de menaces, et le meilleur moyen est de discuter de l'affaire entre nous. Nous sommes, tous deux, désireux de la liquider. Si nous tombons d'accord sur une solution, nous la soumettrons à notre maître.

— Je n'ai rien à déclarer. Si le Pacha désire obtenir le pardon sincère et la bienveillance du Sultan, il doit agir en vue d'être agréable à Sa Hautesse.

La conversation continua sur ce ton. Mon interlocuteur envisagea le problème sous ses différentes faces, passa en revue tous les solutions avant de tomber sur un projet qui pût être agréé du Sultan, c'est-à-dire l'accroissement du montant du tribut relatif à la Syrie, le renforcement de la flotte ottomane par la flotte égyptienne et l'envoi de soldats égyptiens en cas de besoin, ainsi que d'autres suggestions. Il prétendait que ces opinions étaient personnelles et ne dépassaient guère le cadre d'un simple échange de vues. Pour m'engager à le croire, il ajouta :

— Je sais tout. Je sais que le chemin que nous suivons est tortueux et ne mène à rien. Mais que dois-je faire ? Ils ont payé 300 bourses (1500 livres) pour me délivrer ainsi que ma famille de la captivité. C'est pour cette raison que je les sers.(1)

J'affectai de prêter foi à ces paroles et lui dis, en vue de dévoiler ses intentions secrètes :

— J'apprécie votre habileté et votre prudence. Vous savez que le chemin est obstrué et qu'un service doit être rémunéré. Si vous suivez le chemin de la conciliation, cela tournerait les choses à votre avantage et vous profitera. Nous pouvons, entre nous, causer de tout. Vous savez que vos propositions en vue d'obtenir la bienveillance du Sultan sont insuffisantes. J'ai l'impression que le Pacha ayant été entraîné à commettre la faute pour laquelle il réclame aujourd'hui son pardon — celle de manifester sa colère contre le Wali de Saint-Jean d'Acre — il

(1) Abdel Rahman Sami fut fait prisonnier par les Grecs en 1821. Libéré en 1823, il partit pour l'Egypte, où il se mit au service d'Ibrahim Pacha, qui s'apprêtait à partir pour la Morée.

devrait, maintenant que sa colère est dissipée, se contenter de l'Égypte comme auparavant. Au lieu de supporter des frais énormes, il devrait se suffire d'un nombre limité de soldats et de navires pour l'administration de l'Égypte et du Hedjaz; en d'autres termes, il devrait revenir à la condition où il se trouvait auparavant. S'il agit de la sorte, il est fort probable qu'il obtiendra la bienveillance du Sultan et sa satisfaction."

Sami Bey jeta un regard à droite et à gauche, puis dit :

— Ne proposez point cette solution à mon maître, car il en serait vivement affecté. Il redeviendrait inquiet et réservé, alors qu'il est très optimiste.

— J'ai voulu vous confier mes réflexions personnelles en réponse à votre opinion. Si le Pacha me questionnait en des termes semblables, je n'hésiterais pas à répondre de la même manière, à titre personnel. Cependant, comme je ne suis pas chargé d'une pareille mission, j'éviterai d'en parler le premier.

— Mon maître trouvera de nombreux arguments à vous opposer. Mes opinions sont conformes à l'intérêt général. Si le pardon doit être simplement verbal, comme le fut le précédent, le Pacha n'en sera pas rassuré. Comme il s'agit d'obtenir la bienveillance du Sultan de manière à assurer au Pacha ainsi qu'à sa famille le repos et la sécurité, il appartient au Sultan d'en fixer les conditions. On ne peut espérer une amélioration des rapports que si le pardon est obtenu ... En vérité, je ne vous comprends pas!

J'affectai de ne pas saisir l'allusion à l'hérédité, qui fut d'ailleurs très discrètement faite.

Le lendemain, le Pacha se rendit au palais de Choubrah, m'envoya une voiture à cheval et m'invita à aller le voir. Je montai en voiture et me dirigeai vers le jardin, où nous restâmes à converser pendant quatre heures. Il déclara au cours de la conversation qu'il regrettait ses actions passées; que ce sont les agissements de certaines sphères qui provoquèrent malgré lui sa colère; que son vœu le plus cher était, en ce moment, d'essuyer son visage avec la poussière qui se trouvait sous les pieds du Sultan; qu'il voudrait, lorsque Sa Hautesse le Sultan lui accordera son pardon, passer la plus grande partie de son temps sur le Bosphore et s'acquitter du devoir qui lui incombe en payant de sa personne et de son argent; que les Européens sont heureux de le voir isolé et en rapports tendus avec la Sublime Porte; qu'ils déploient tous leurs efforts en vue de séparer définitivement les deux parties, mais cet état — à Dieu ne plaise — nuit à la nation. C'est pour cela qu'il se trouve si embarrassé.

Je répondis :

— Maintenant que toute chose s'achemine à Stamboul vers l'ordre, aucune des quatre nations[1] n'osera entreprendre une action quelconque contre l'Empire, si nous unissons nos efforts et groupons les soldats et les navires, égyptiens et turcs ; aucune de ces nations ne pourra formuler des demandes comme celles qu'elles présentent en ce moment. Si les choses prennent cette tournure, l'État aura gagné en dix ans une force nouvelle, le Sultan deviendra le refuge de tous les gouverneurs, comme le furent ses aïeux par le passé. Je demande à Dieu de donner à Sa Hautesse une vie éternelle et une santé constante. Comme Sa Hautesse le Sultan s'occupe de fortifier l'empire et de rehausser son prestige, l'unité sera renforcée et l'union sera naturellement scellée, si Votre Excellence se souciait, en ce qui la concerne, de réaliser la volonté sultanienne.

— Non mon fils! Vous avez dit à Sami Bey des choses qu'il est difficile d'accepter. Il faut que le Vizir ottoman et Sa Hautesse le Sultan soient comme moi. Quelle est l'utilité d'un trop grand nombre de ministres ? ... Je suis prêt, dès que l'ordre du Sultan sera rendu et dès qu'il le voudra, d'envoyer 100.000 soldats sous la direction de mon fils là où Sa Hautesse le Sultan désirera. Si Sa Majesté me demande un service, je l'accepterai en dépit de ma vieillesse; mais il faudra pour cela que je dispose de la flotte égyptienne. Car, que pourrais-je faire si l'on me coupe les ailes ? ... Que Sa Hautesse le Sultan manifeste sa bonté et qu'il me laisse les territoires se trouvant sous mon autorité; qu'il promette que Sa bonté s'étendra à mes enfants et à mes petits-enfants, s'il les trouve dignes de se mettre à son service ... Et si la Sublime Porte n'a pas confiance en nous, qu'elle mentionne dans un firman les services que j'ai rendus et ceux qu'elle me demandera d'accomplir; qu'elle publie ce firman en Europe et qu'elle le diffuse dans le monde entier. En cas d'infraction de ma part, de la part de mes enfants ou petits-enfants, qu'elle annule tous les privilèges accordés. Quant à détruire de mes propres mains le monument que j'ai construit après un labeur de 30 ans, cela je ne l'accepterai jamais, car je considère cette destruction comme une trahison envers l'État et la Nation. Il y a quelques jours le consul d'Autriche me dit, au cours d'un entretien, avoir appris que la Sublime Porte nous demandera de réduire nos forces navales et terrestres. Je lui répondis que mes collègues les ministres ne demanderont jamais cela de moi. Or, je constate qu'il

(1) L'Angleterre, la Russie, l'Autriche et la France.

avait raison. Voilà que vous me présentez cette demande à laquelle vous ajoutez celle de l'évacuation de la Syrie. Quel est le Vizir qui, possédant ma force et mon prestige, est candidat à ce vilayet ? Si j'étais assuré qu'il améliorerait l'administration et l'organisation de l'Égypte, je la lui cèderai.

— Le serviteur doit avant tout contenter son maître. Et pour cela, il doit s'abstenir d'effleurer la question des nominations. En fait, votre administration est bonne du point de vue de l'accroissement des revenus et de l'armement des soldats. Sans aucun doute, elle est supérieure aux précédentes gestions. Mais, d'autre part, nous entendons d'amères plaintes du fait des nombreuses violences qui s'exercent; le peuple se plaint; or le peuple est un dépôt entre les mains du Sultan, qui est l'ombre de Dieu sur terre et le successeur du Prophète. Il est donc du devoir de Sa Majesté de leur assurer la sécurité et la tranquillité de l'esprit.

— L'administration dans les autres contrées est-elle meilleure que celle-ci ?

— Ce que vous dites là est sans valeur. En tous cas, Sa Hautesse le Sultan — que Dieu lui conserve la force — a ordonné l'abolition des mesures actuellement en vigueur.

Le Wali manifesta son admiration et me demanda aussitôt:

— Par Dieu, dites-moi, comment cela s'est-il produit ?

Je me mis à lui expliquer en détail comment on a confié les *Iltizams* aux personnes qui ont le grade de *muchir*, la manière dont on procéda et les instructions qui émanèrent à ce sujet, ainsi que le contenu du Hatt-Houmayouni (ordre supérieur) et autres choses encore. J'eus l'impression qu'il ignorait les attributions du muchir; il croyait que sa fonction consistait uniquement à entraîner les forces de réserve; il n'avait aucune idée des attributions administratives, civiles et financières de ce dernier. Lorsqu'il en prit connaissance, il manifesta beaucoup de joie ... Je ne sais si sa joie était réelle ou mensongère. Mais il s'écria:

— Bakhen! Bakhen! (Bien, bien), c'est une belle chose!! Je n'ai rien à dire à cela.

Il répétait ces expressions tous les jours lorsque nous nous entretenions ensemble, puis revenait au sujet principal.

— Il n'y a point de violence dans les pays relevant de mon administration. Il est impossible qu'un ordre soit rendu à mon insu, car j'ai établi le système des rapports, et ces rapports me parviennent de toutes parts.

— Ce système est en vigueur dans chaque contrée relevant de l'Empire. C'est un bon système, mais je ne sais point si ces rapports

contiennent des renseignements périodiques et complets.

— En dépit de cela, ce système n'est pas dénué d'avantages. Vous agissez en vue de m'éclairer; j'en suis fort heureux.

— Nous avons entendu que la révolte qui a éclaté en Syrie avait pour cause la perpétration des actes de violence, l'imposition des taxes nouvelles et la conscription.

— Certes, les habitants étaient mécontents de la conscription et se soulevèrent. Mais cette révolte fut réprimée après qu'on eût saisi les armes qu'ils possédaient. Ils s'occupent maintenant d'agriculture comme en Égypte, et leur production sera bonne. Notre nation est paresseuse. Les gens ne travaillent pas de leur propre initiative. Il faut les stimuler. J'ai entendu que la quantité de coton qu'on exportait de la région d'Aidine et de ses environs vers Smyrne, variait entre 180 et 190.000 balles annuellement; ce chiffre est tombé à 10.000 balles annuellement. Ce sont des remarques qu'il convient de prendre en considération.

Je lui dis, sur un ton ironique, faisant discrètement allusion à ses agressions :

— En réalité, les gens d'Anatolie cultivent et récoltent proportionnellement à leurs besoins. J'ai vu, pourtant, les villages d'Égypte. Il semble que les paysans thésaurisent, car leurs maisons sont faites de boue et sont dégarnies de meubles. Eux-mêmes portent une simple tunique, se nourrissent de lentilles, alors qu'ils travaillent du matin au soir, récoltent trois ou quatre fois par an, et que leurs bestiaux se reproduisent à raison de deux ou trois têtes par an. Nul doute qu'ils soient riches et aisés.

Il affecta de ne rien comprendre, mais rétorqua:

— Il est vrai que les paysans cachent leur argent; il y a quelques jours, un cheikh de village est mort et l'on découvrit qu'il possédait 1000 bourses.

Il revint ensuite au sujet principal:

— Mon fils! dit-il, la révolte de Syrie m'a fait commettre un crime et on m'en impute la responsabilité; mais lorsqu'on me rapporta que cette révolte était l'œuvre de Réchid Pacha, qu'elle eut lieu à son instigation, j'en fus peiné, soulevé par la colère. J'intéressai alors les Anglais à la question de l'indépendance, mais vingt jours plus tard je regrettai mon initiative; je ne cesse aujourd'hui de me le reprocher. Chaque fois que j'y pense, je blâme mes collaborateurs les plus proches, parce qu'ils ne m'ont point empêché de le faire ...

— Nous avions entendu dire que la révolte avait éclaté pour les raisons

que j'ai mentionnées. A supposer qu'elle ait eu lieu sur l'instigation de Réchid Pacha, votre devoir était de ne point recourir aux étrangers. Il semble d'ailleurs que les sentiments que vous affichiez étaient exagérés.

— Oui, ceci est arrivé ... Pourtant, à Stamboul, ils usent contre moi de procédés semblables; ils envoient des ambassadeurs extraordinaires. La question égyptienne est le sujet de conversation des nations européennes. Il ne faut espérer aucun résultat de ces démarches. J'ajouterai que lorsque l'ambassadeur de France quitta Stamboul dernièrement, des négociations secrètes se déroulèrent avec lui; on lui remit un papier qu'on lui dit être un ordre sultanien; puis les Français mandèrent leur consul qui se trouvait ici. Nous verrons, d'ailleurs, ce qu'ils feront. Le plus logique serait de répondre à mon appel et d'empêcher ceux-là d'intervenir dans la question.

— Non! C'est vous qui avez ouvert cette porte ... Il n'est jamais arrivé que nous ayions eu recours à des ambassadeurs. Nous nous contentions simplement de donner des réponses opportunes aux questions qu'ils nous adressaient en tant que diplomates. L'amiral Roussin déclare que vous l'avez consulté au sujet de l'obtention d'une amnistie sincère, en compensation de laquelle vous abandonneriez certaines régions. Je crois qu'il a consulté le Sultan à ce sujet et qu'on lui a donné une réponse adéquate.

A peine entendit-il ces paroles, qu'il nia formellement:

— Je n'ai jamais eu recours à la France. J'ai appris que l'amiral Roussin a soumis un rapport à la Porte, mais je n'en ai jamais eu connaissance. Je sais seulement que, comme il partait pour Paris, nous lui avons fourni certains renseignements. On prétend que les nations approuveront le principe de la succession au Trône seulement pour mes enfants et mes petits-enfants.

Je lui expliquai que l'accord du Sultan n'était pas vrai. L'entretien prit fin; l'heure du couchant approchait et je réintégrai mon domicile.

Le lendemain, je retrouvai Sami Bey et j'eus avec lui la conversation suivante :

— Vous avez eu de longues discussions avec mon maître. Il m'en a mis partiellement au courant; il semble s'être beaucoup rassuré. A mon avis, il serait préférable que la question fût réglée ici, rapidement, sans renvoi ni retard.

— Est-ce pour cela qu'il est rassuré ? C'est lui qui parlait et moi qui écoutais. Quel en est le résultat ? Je n'ai point de mandat et ne peux figurer comme partie en vue de trancher la question. J'espère qu'el-

le sera convenablement réglée à l'avenir, s'il suit la bonne voie et incline pour la soumission. Mais je n'ai pas d'espoir tant qu'il reste sur ses positions.

— L'homme (Mohammad Ali) est en bons termes avec les étrangers, mais il ne voudrait point régler la question par leur intermédiaire. Si la question n'est donc pas résolue, si on la néglige ou on l'abandonne au gré des circonstances, une décision s'en suivra au terme des sept années, conformément à l'organisation (?) européenne.

— Je ne vois pas pourquoi les Européens s'uniraient à vous ou montreraient plus de respect pour vous que pour la Sublime-Porte. Si les circonstances nous obligent à examiner le système des sept années, ce système ira à l'encontre de vos intérêts et vous sera funeste, car vous n'aurez pas écouté les conseils. Espérez-vous que les gens prendront des décisions contraires à la justice pour vous être agréables ? La sécurité et la tranquillité auxquelles l'Égypte aspire s'établiront grâce à la Sublime-Porte. La meilleure preuve est que pour vous soustraire à la pression des puissances européennes dans une question déterminée, vous avez prétendu que vous ne pouviez rien conclure sans l'ordre de la Sublime Porte. Nieriez-vous cela ?

— Je demande à Dieu qu'il ne nous prive pas de la protection de la Sublime Porte ... Je suis également convaincu de cela. Cependant, mes inquiétudes pourraient influencer l'essence même du problème. C'est pourquoi j'en souhaite une solution honorable.

— Vous êtes l'homme de confiance du Pacha et son conseiller. Tâchez de lui faire comprendre et de bien le convaincre, afin que vous bénéficiez de ses faveurs par la suite.

La conversation prit fin et l'on se sépara.

Mohammad Ali s'étant rendu dans le palais d'Ibrahim Pacha, situé dans les jardins de Doubarah (Kasr El Doubarah), dans les environs du Caire, m'invita à lui rendre visite. J'allai le voir et lui dis :

— Le séjour du serviteur impuissant s'est prolongé, car il se trouve ici depuis dix jours et tous les points ont été clarifiés. Je demande l'autorisation de quitter le pays, si vous avez l'amabilité de me le permettre. Je me préparerai à partir dans deux ou trois jours, car la période que j'ai passée en mer et dans le lazaret n'était point prévue. J'avais fait mon compte de me trouver dans la capitale du Sultanat à cette date environ; j'éprouve le désir de prendre la direction des affaires qui m'ont été confiées sous l'égide de S.M. le Sultan.

— Votre séjour est bien court! ... Mais puisque notre fils le Capitan

Pacha demande votre rapide retour, je ne peux que consentir à vous laisser partir. Allez en paix sous la garde de Dieu. Je faciliterai votre départ, afin qu'il ait lieu dans deux ou trois jours. Vous avez parlé à maintes reprises de la Crète avec Sami Bey. J'ai appris que vous demandiez à comparer vos listes avec celles qui furent envoyées dernièrement de Crète. En vérité, j'ai ordonné de verser un montant de 25.000 bourses. Cette somme parviendra à Stamboul avant que vous n'y arriviez. Nous examinerons le montant dû pour la Crète, après avoir revu les comptes et nous vous enverrons les listes avec la somme due, immédiatement après votre arrivée. Nous n'avons pas effectué les versements régulièrement, parce que nous avions de nombreuses dettes à régler envers les Européens auprès desquels nous nous sommes fournis. Aujourd'hui, ces dettes ont diminué; il ne me reste à payer que 250 mille tallaris, que je règlerai au courant de cette année. Alors, je m'acquitterai régulièrement à la trésorie de Stamboul, avant l'échéance, des sommes dues; et il vous sera ainsi aisé d'encaisser chaque versement dès son échéance.

Comme ces listes se trouvaient avec moi, je les lui remis, puis je lui dis :

— Au cours de vos entretiens avec Pertew Pacha, ministre de l'Intérieur, au sujet de sa nomination au Vilayet de Crète, vous aviez promis de payer six mille bourses au terme de la première année, somme qui s'éleva par la suite à dix mille, et d'augmenter encore ce montant à l'avenir proportionnellement à la capacité de paiement de l'île. Mais l'argent envoyé n'a même pas atteint le premier chiffre.

— Nous avons, en fait, discuté de cela. Mais les conditions ne sont pas aussi brillantes que je l'espérais. Je ne peux couvrir mes frais. Mais je peux dire aujourd'hui que les choses vont bien; je tiendrai parole; j'augmenterai mon tribut pour tous les territoires relevant de mon autorité, y compris la Crète, et cela, à la condition que mon nom soit inscrit sur le registre des serviteurs loyaux au même titre que les vizirs, mes collègues, comme je l'avais suggéré auparavant.

— Ne doutez pas que votre nom soit inscrit dans ce noble registre! Vous aurez seulement à manifester de l'ardeur en vue de remplir vos devoirs de vassalité. Alors votre nom sera inscrit en tête des serviteurs loyaux, et toute chose se passera bien !

Je me mis alors à prononcer des paroles rassurantes à cet égard, auxquelles il répondit en ces termes:

— C'est ce que je souhaite. J'ai commis beaucoup de fautes, et c'est pour cela que je ne suis pas rassuré. Or, je veux être rassuré: je

veux perpétuer mon nom, sous la protection du Sultan, en maintenant mes enfants et mes petits-enfants après moi au service du Sultan. Tout ce que je désire, c'est de couvrir mon visage avec la poussière qui se trouve sous les pieds de Sa Hautesse. Mais je songe constamment â la manière dont j'irai à lui et comment je le rencontrerai !!

— Sa Hautesse Sultanienne est puissante et digne, toujours disposée à accorder le pardon et la clémence. Dieu a accru sa majesté et sa puissance. Il lui a accordé longue vie. C'est un souverain qui n'a point son pareil; vous le constaterez vous-même lorsque vous irez au-devant de lui, si Dieu le permet, et lorsque vous essuierez votre visage avec la poussière de ses pieds. Vous apprécierez le plaisir que vous éprouverez du fait de cette attention et ce plaisir primera toute autre considération. Vous regretterez alors vivement d'avoir perdu votre temps vainement jusqu'aujourd'hui.

— Je demande à Dieu de ne point me rappeler à Lui avant d'avoir réalisé ce vœu.

— Cela dépend de vous. Si vous agissez, Dieu vous aidera à y parvenir.

— Vous supposez cela, mais je ne suis ni tranquille, ni rassuré.

— Ce que j'ai proposé est une solution purement personnelle. Par exemple, si vous ne voulez point vous contenter de l'Égypte, vous pourriez vous désister, de votre propre autorité, des autres Vilayets, puis vous solliciterez que Saint-Jean d'Acre demeure sous votre autorité. Si vous agissez de la sorte, peut-être votre demande sera-t-elle agréée.

— Dieu sait que je n'accepterai pas de me désister d'un seul village! Si je me vois forcé de le faire, c'est différent. Permettez-moi de vous dire la vérité: je ne serai rassuré que si je demeure en possession de tous les territoires relevant de moi, et cela jusqu'à ma mort. Il me faut ensuite la promesse du Sultan de les confier après moi à mes enfants et mes petits-enfants. Je dépenserai alors les années qui me resteront à mériter la satisfaction de Sa Hautesse; je dépenserai mon argent et mon bien pour servir sa cause. Il n'y aura plus lieu de diminuer la force armée de l'Égypte, puisqu'elle sera naturellement au service de Sa Hautesse, sans que Sa Hautesse ait à supporter une dépense quelconque.

— Mon esprit ne peut concevoir que vos propositions seront acceptées. Je crois que l'heure est venue pour que Votre Excellence me dispense de répondre aux questions se rapportant à ce sujet, car cette affaire est arrivée à un point critique qui dépasse ma compétence et les limites de ma mission. Il est préférable à mon sens — par rapport à

moi et à l'intérêt général — que je n'entende point de semblables paroles.(1)

Je voulus mettre fin à l'entretien, mais il me dit aussitôt:

— Il n'y a rien de mal à cela. S'ils acceptent ma requête, j'en serai ravi. S'ils la repoussent, je serai également content et reconnaissant; je me contenterai de ma situation présente. Malgré tout, je ne cesserai pas d'espérer. Je crains toutefois l'intervention des Francs; et ils ne manqueront pas d'intervenir si cette situation persiste. Les conséquences en seront fâcheuses ... Depuis votre arrivée, les consuls viennent me voir tous les soirs dans l'espoir d'être informés du secret de votre mission. Je leur ai longtemps caché le secret; mais j'ai été par la suite forcé d'y faire quelque allusion. Tel est leur mentalité; ils ne recherchent pas le bien des musulmans; ils déploient tous leurs efforts en vue de faire rejaillir sur eux les profits. Et c'est ce qui arrivera finalement. Expliquez donc l'affaire à Stamboul, comme vous l'avez vue et entendue. J'espère que vous arriverez à un résultat satisfaisant.

— Je ne veux pas vous faire espérer, alors que la situation est telle. Vous n'êtes point disposé à croire que je vous parle avec franchise. Dans ce cas, ordonnez que vos hommes de confiance m'accompagnent, afin qu'ils entendent le rapport que je ferai aux responsables turcs sur ce que j'ai vu et entendu.

— J'ai mûrement réfléchi à cette suggestion. Non pas que je manque de confiance en vous; j'étais déjà décidé à envoyer en votre compagnie mon fils Abbas Pacha ou Sami Bey, pour présenter à Sa Hautesse le Sultan une lettre de remerciements. Mais j'ai décidé de m'en abstenir, de même que certaines raisons m'interdisent d'envoyer ce délégué. Après votre départ d'Égypte et votre arrivée à Stamboul, peut-être me déciderai-je à envoyer quelqu'un.

— Libre à vous! Pourvu que la mission de votre envoyé ne se borne pas à aller et à venir comme je l'ai fait.

L'entretien prit fin et je retournai à ma résidence.

Le Pacha ménage grandement les consuls des Puissances; il discute avec eux sur tous les sujets. J'ai vu, en vérité, qu'ils interviennent dans tous les domaines. C'est pourquoi tous les gens quittèrent Alexandrie pour Le Caire, individuellement ou par groupes, durant mon séjour au lazaret. Il ne restait plus à Alexandrie que le Vice-Consul de France,

(1) Mohammad Ali déclara à ce propos au Comte Duhamel: "Le Beyliktchi, frappé des considérations que je venais de lui exposer, se retira en me disant qu'il espérait que tout pourrait s'arranger selon mes vœux, mais loin de regarder cette affaire comme terminée, je m'attends, ajoute-t-il, à un refus de la Porte."

qui venait tous les jours me rendre visite pour découvrir le secret de ma mission. Je m'entretenais avec lui de voyages, du climat du Caire et d'Alexandrie. Lorsque j'arrivai au Caire — c'était l'époque de la fête — je reçus la visite des consuls qui vinrent un à un pour me féliciter à cette occasion. Je les forçai à restreindre leurs conversations aux changements atmosphériques de la ville.

Un jour, le colonel Duhamel me fit une visite particulière en compagnie du consul d'Autriche; ils la prolongèrent en parlant longuement et en termes élogieux de la bonne administration du Pacha, de l'organisation de la flotte, du grand nombre de soldats et de marins, de leur bon entraînement, de l'intérêt grandissant que le Pacha accorde aux problèmes agricoles, industriels et commerciaux; ils firent longuement l'éloge de Sa personne et parlèrent discrètement de sa solide situation financière, disant que ses revenus, cette année, sont élevés et qu'ils atteindront selon toute probabilité un million et demi de bourses. Ils poursuivirent en disant que le Pacha aspirait au repos et voudrait occuper ses enfants; que les affaires en Égypte s'organisent graduellement, deviennent de plus en plus prospères, et progressent, qu'il a droit, après cela, à sa part de repos. Ils me demandèrent de lui faciliter la réalisation de ses désirs. Je leur répondis:

— J'ignore tout de cette intention. Ma mission a trait uniquement à la question de Crète, car son tribut intéresse la trésorerie de l'amirauté turque. Et comme Ahmad Pacha est le Capitan (amiral et ministre de la marine) et que je suis son Kapoukatkhoda, il m'a envoyé pour régler cette question pour laquelle il y eut de nombreuses lettres échangées, mais sans résultat.

J'étais certain que le Pacha leur avait parlé de moi, car ils me demandèrent :

— N'avez-vous point une autre mission ? Le Pacha ne vous a-t-il point entretenu d'autres problèmes ?

— Si, le Pacha m'en a parlé, je l'ai écouté et lui ai répondu dans les limites de mes connaissances.

J'ai ignoré leur première question ... Alors, le consul d'Autriche s'adressant à moi :

— On a dit au Pacha qu'on lui proposera de réduire ses forces terrestres et navales, mais il s'y oppose parce que cela lui est impossible.

— Le Pacha m'a raconté qu'un des consuls lui a dit cela et qu'il lui a répondu que parmi ses collègues, les dignitaires de l'État, personne ne lui fit pareille proposition.

Le consul me dit alors :

— On ferait bien de le conseiller, car il dépense beaucoup d'argent sans profit.

— Votre entretien a roulé sur son habileté, sa sagesse et sa bonne administration. Sans doute, a-t-il longuement médité sur ces sujets!...

Selon toute vraisemblance, cette visite a été suggérée aux consuls par le Pacha, qui l'a désirée. J'étais convaincu qu'ils lui rapporteraient toute la conversation. Pour cette raison, je n'ai pas voulu prolonger l'entretien, ni être précis sur ce point. J'ai voulu changer le cours de la conversation, mais le consul d'Autriche chercha longtemps à revenir sur le sujet principal. Duhamel s'étant rendu compte que je n'y reviendrais pas, entama un autre sujet ...

Puis ils me quittèrent ...

L'éloge dithyrambique que ces deux consuls firent du Pacha, leur application à le grandir et à le présenter sous un aspect imposant, ne sortait pas du fond de leur cœur. Il pourrait s'expliquer de deux manières: ou bien ils s'exprimèrent sur ce ton parce que le Pacha le leur avait demandé et afin de lui être agréable, ou bien ils le firent dans l'espoir de me faire dire quelque chose qui pût les aider à deviner ma pensée. A supposer que leurs propos fussent sincères, en tous cas ils exagéraient énormément ...

J'achevai mes préparatifs et fermai mes valises; je me préparais à partir le lundi 15 Chawal. J'allai faire au Pacha une visite d'adieu. Il me remit une lettre en réponse au message que je lui avais consigné. Puis il dit :

— J'invoque la bonté de Dieu pour tous mes collègues.

Après l'adieu, je me dirigeai vers Boulac, le port de la ville du Caire, puis je retournai à Alexandrie. Lorsque j'y arrivai, je montai directement sur le navire sultanien, bientôt rejoint par Boghos. Il me dit que le Pacha lui avait écrit pour m'annoncer que la somme de 25.000 bourses avait été augmentée de 5.000 et atteindrait ainsi le chiffre de 30.000. Il me promit d'accélérer l'envoi de cette somme. Le navire leva l'ancre le lendemain.

J'ai enregistré les entretiens que j'ai eus depuis mon arrivée au Caire concernant la mission pour laquelle j'ai été délégué, ce que j'ai vu et entendu, ce que j'ai pu vérifier par moi-même et ce que j'ai glané en fait de nouvelles et d'informations importantes. Je les notai point par point, comme en témoigne le rapport ci-joint, que je me permets de soumettre.

Je manifestai au début beaucoup de modestie et de prévenances pour le Pacha sus-mentionné. J'usai d'un ton propre à gagner son

cœur, à le rassurer. Mais il ne s'approcha point de moi et devint plus hautain. Je guettai donc l'occasion, au cours d'un entretien, pour hausser le ton et lui faire entendre des mots durs dans des phrases pleines de douceur et de gentillesse. Cette tactique produisit son effet. Il se calma et changea d'attitude et de tactique d'une manière générale; mais au sujet des affaires, il ne voulut pas démordre. Ceci porte à croire qu'il espère en l'appui d'une sphère déterminée. L'attitude des consuls et le ton de leurs paroles, s'il est sérieux, semble en fait confirmer nos pronostics. Il appert de nos enquêtes secrètes qu'il n'a pas encore précisé ses liens de vassalité et son attachement au sultan. Je crois savoir qu'ils font pression sur lui et lui demandent d'abolir le système de monopole, afin que tout homme puisse vendre pour son propre compte et qu'il s'enrichisse comme il le désire ...

LA VERSION DU COMTE DUHAMEL, CONSUL GÉNÉRAL DE RUSSIE.

La version du consul Duhamel, qui était particulièrement intéressé à la mission de Sarim Bey, est quelque peu différente du rapport que ce dernier soumit au Sultan. Il n'est pas inutile de relever certains passages de son rapport à Nesselrode, daté du 10 janvier 1837:[1]

Il y a une quinzaine de jours que le Beylikschi de la Porte, après avoir terminé sa quarantaine à Alexandrie, est arrivé au Caire. Il a eu d'abord plusieurs entrevues avec le Vice-Roi, et pendant les premiers jours, les résultats de la négociation furent enveloppés du plus profond mystère.

Cependant, insensiblement, j'ai réussi à obtenir, tant de Sarim Eff. que de la bouche du Pacha, des révélations importantes, et je suis à même maintenant de faire à Votre Excellence un rapport circonstancié sur la mission du Beylikschi, mission qui aura, je le crains, les suites les plus défavorables pour l'Empire ottoman.

(1) René Cattaui Bey, *Le règne de Mohammed Aly d'après les archives russes en Egypte*, t. II, 2e partie.

Dans les premières conférences de Sarim Eff. avec le Vice-Roi, il n'a été question que du tribut à payer pour l'île de Candie ... "Voilà, me dit Sarim Eff., la seule affaire pour laquelle j'ai reçu des instructions positives. Pour le reste, je sais que l'on désire sincèrement à Constantinople se rapprocher du Vice-Roi; je compte même lui en dire quelques mots, mais je ne suis autorisé à faire aucune proposition".

D'autre part, Mohammad Ali se garda bien de prendre l'initiative. "Il est bien singulier, me dit-il un jour, que Sarim Eff. observe un silence obstiné sur ce que je considère être le véritable objet de sa mission, comme s'il attendait que je fasse les premières démarches. A en juger d'après ses discours, Constantinople semble croire que les ouvertures faites par l'amiral Roussin pour amener un rapprochement entre l'Égypte et la Turquie ont été provoquées par moi, alors que je puis vous assurer que j'ai absolument tout ignoré jusqu'au jour où M. Mimaut m'en a entretenu comme d'une chose qui avait déjà eu lieu ...

"Je ne désire pas mieux que de me rapprocher de mon souverain. J'ai quitté le rivage et me trouve au milieu du fleuve. Qu'on vienne donc au devant de moi, et si l'on pense que je ne suis pas allé assez loin, que l'on me dise ce qui reste à faire et je tâcherai de réaliser les vœux qu'on m'aura exprimés. Mais il semble que Sarim Eff. n'a pas été muni d'instructions positives et qu'il doit se borner à sonder le terrain."

C'est ainsi que plusieurs jours s'écoulèrent sans que la négociation de Sarim Eff. progressât. Cependant, Mohammad Ali eut hier une nouvelle entrevue avec lui et le hasard voulut que je vinsse trouver le Vice-Roi au moment où le Beylikschi sortait de chez lui. Mohammad Ali était visiblement agité et me dit aussitôt qu'il m'aperçut:

— Eh bien! Sarim Eff. a fini par rompre le silence. Voulez-vous savoir quelles sont ses propositions ? La Porte offre de me reconnaître comme Vizir héréditaire de l'Égypte, de Candie, de l'Arabie et du Pachalik de Saida; le Beylikschi a ensuite ajouté que si je priais la Porte de m'accorder le Pachalik de Damas, parce qu'il est nécessaire à l'approvisionnement des Lieux-Saints, il n'y aurait probablement pas un refus de la part de la Sublime-Porte."

... Cependant, dans le courant de la même journée, le Beylikschi retourna encore une fois auprès de Son Altesse. Voyant que le Vice-Roi avait été ou trop rusé ou trop bien avisé pour accepter ses demi-propositions, il finit par lui confesser qu'il était autorisé à lui offrir l'hérédité et toutes les provinces qu'il avait possédées jusqu'ici et qu'en

revanche la Porte se bornerait à demander une augmentation du tribut.[1]

Vous pouvez facilement croire, Monsieur le Comte, que Mohammad Ali s'est empressé d'accueillir une proposition qui surpasse, je pense, tout ce qu'il avait jamais espéré obtenir.

Dans la réponse qu'il va adresser à la Porte et dont il m'a fait lire la minute, il témoigne dans les termes les plus respectueux sa reconnaissance pour le nouveau bienfait dont son souverain vient de le combler.

LE RAPPORT DE FERDINAND DE LESSEPS, CONSUL DE FRANCE.

Voici maintenant la version française datée du 25 janvier 1837:[1]

J'ai quitté Alexandrie pour venir prendre auprès du Vice-Roi lui-même des informations exactes sur la mission de Sarim Eff. ... Je ne suis arrivé au Caire que le 23, le jour même où l'envoyé de la Porte terminait ses conférences avec Méhémet Ali et se disposait à partir pour Alexandrie où il va s'embarquer sur la corvette qui l'a amené.

J'ai immédiatement obtenu du Vice-Roi une audience particulière... Après l'échange des compliments d'usage, Méhémet Ali ayant renvoyé les personnes qui l'entouraient et étant resté seul avec moi et son interprète, s'est empressé d'entrer en matière et s'est exprimé à peu près en ces termes: "Il me tardait de vous voir pour vous faire connaître le résultat de la mission de Sarim Eff. Vous êtes déjà à peu près au courant de ce qui s'est passé, mais je tiens à vous donner moi-même tous les détails afin que vous puissiez en instruire de ma part votre gouvernement qui doit toujours être le premier informé de tout ce qui peut m'intéresser. Vous savez que la Porte, d'après les avis que lui avait transmis Labib Eff., le nouveau Mollah de la Mecque, avait

(1) Aucune allusion n'a été faite dans le rapport de Sarim Bey sur des propositions aussi généreuses. Il semble que le Vice-Roi ait mal interprété les paroles de Sarim Bey ou bien que ce dernier se soit mal exprimé.

(1) Corr. politique, Egypte 6, f. 6-10 (document inédit)

eu le projet d'envoyer auprès de moi Ahmed Pacha. Vous connaissez les circonstances qui ont fait désigner Sarim Eff. au lieu d'Ahmed Pacha. Le désir du Grand Seigneur de traiter directement avec moi et son empressement à m'envoyer un négociateur n'ont pas été seulement provoqués par les ouvertures faites par le Mollah, mais je suis plus porté à penser qu'ils ont été la suite des démarches confidentielles qui avaient été faites à Constantinople par l'amiral Roussin et dont m'avait entretenu M. Mimaut avant son départ. Le Sultan aura voulu paraître agir de son propre mouvement et conclure avec moi un arrangement avant qu'il ne lui fût dicté par une puissance étrangère.

"Les premières conférences entre moi et Sarim Eff. ont commencé le 8 et ont été terminées ce matin. L'envoyé m'a d'abord parlé du désir qu'avait la Porte d'obtenir une réconciliation sincère par la conclusion d'un arrangement qui serait de nature à satisfaire les deux parties. Je lui ai répondu que j'étais entièrement dévoué aux intérêts de notre maître et que, au moment où il me ferait une proposition raisonnable, il trouverait en moi un vassal fidèle. Sarim Eff. voulut savoir si je serais disposé à envoyer quelqu'un à Constantinople pour traiter. Je rejetai cette idée en disant que ne connaissant pas parfaitement les intentions de Sa Hautesse à mon égard, je ne pouvais donner à qui que ce fût des pouvoirs assez étendus pour me suppléer; que d'ailleurs j'avais l'habitude de diriger moi-même toutes mes affaires, et qu'enfin puisque c'était la Porte qui sentait le besoin de changer le *statu quo*, c'était d'elle à formuler ses intentions.

"Sarim Bey me déclara alors que j'étais autorisé à m'offrir la *succession assurée à ma famille* du gouvernement de l'Égypte et de l'Arabie, et il ajouta que la Porte n'aurait pas de difficultés à étendre cette succession aux Pachaliks d'Acre et de Damas.

"Ma réponse a été que je ne consentirai jamais à me dessaisir d'un seul village des provinces soumises à mon gouvernement ni à abandonner les droits de mon fils sur ces possessions; que je me tiendrai plutôt au *statu quo*.

"Ma résolution à cet égard une fois manifestée, Sarim Eff., bien convaincu qu'il n'y avait pas à revenir sur les premières propositions, ne m'a pas caché que l'on sera disposé à Constantinople à traiter d'après les bases que j'ai proposées. Il va partir pour rendre compte de sa mission, et bien qu'il n'y ait encore rien d'écrit, je crois pouvoir vous donner l'assurance qu'au printemps un personnage de la cour du Sultan sera envoyé en Égypte pour régler définitivement la convention par laquelle j'obtiendrai d'une manière stable pour moi et pour mes

héritiers la concession de tous les pays dont le gouvernement m'est actuellement confié.[1] J'ai consenti à une augmentation du tribut sans en fixer la quotité, que je laisse à l'appréciation du Sultan ...

"Ce que je n'ai pas dit à l'envoyé du Sultan, je puis le dire entre nous, c'est que je connais trop les Turcs pour me fier entièrement à eux. L'histoire de toute ma vie est là pour attester que je ne suis redevable à la Porte d'aucune faveur. Je l'ai toujours servie avec fidélité lorsqu'elle a eu besoin de mon bras dans les guerres du Hedjaz, dans celle de la Morée. Ce qu'elle m'a accordé, je l'avais déjà obtenu par mon sabre et les concessions obligées qu'elle m'a faites, ne passeront jamais à mes yeux pour des faveurs ...".

LETTRE DU CHARGÉ D'AFFAIRES DE FRANCE A CONSTANTINOPLE, A MONSIEUR DE LESSEPS.

Ferdinand de Lesseps ayant envoyé une copie de son message à l'Ambassade de France à Constantinople reçut en date du 27 février 1837 le message suivant :

Le compte que vous a rendu Méhémet Ali de sa négociation avec l'Envoyé de la Porte qui est en tout point d'accord avec les consuls est évidemment mensonger: les espérances et les promesses qu'il prétend avoir reçues sont tout à fait absurdes. A quel Cabinet le Pacha espère-t-il faire croire que moyennant une simple augmentation de tribut, la Porte est non seulement disposée à lui accorder pour toute sa vie la confirmation de ses vastes Pachaliks, mais même à en reconnaître l'héritage à ses fils ?

Voici, monsieur, comment, selon la Porte, les choses au contraire se sont passées.

D'abord comme j'ai déjà eu l'honneur de vous le mander, la Porte prétend que c'est Méhémet Ali qui a fait les premières ouvertures et qu'en conséquence Sarim Effendi n'a eu qu'à mettre le Pacha en demeure de faire connaître ses propositions.

Méhémet Ali provoqué sur ce point a dit qu'il n'avait pas oublié qu'il avait eu le malheur de porter les armes contre son souverain,

(1) Il fait sans doute allusion à l'amiral Ahmad Pacha.

qu'il était toujours, en conséquence, dans la crainte que Sa Hautesse ne lui eût point pardonné sincèrement et que ses craintes à cet égard ne pourraient être entièrement dissipées que si le Sultan lui donnait des gages authentiques de sa confiance et de son amitié, que rien ne saurait remplir ce but aussi efficacement que la reconnaissance que ferait dès aujourd'hui le Sultan en faveur de ses fils, de la sucession de tous les Pachaliks qu'il tenait des bontés de Sa Hautesse. Que si cette insigne faveur lui était en effet accordée, il irait lui-même à Constantinople se jeter aux pieds du Sultan, lui demander l'oubli du passé, et qu'il se montrerait à l'avenir dans toutes les occasions, son plus fidèle et son plus dévoué serviteur.

A cette proposition, Sarim Effendi a répondu, toujours suivant la Porte, que dans la pensée du Sultan il y avait une autre manière de faire oublier le passé et de donner des preuves de sa fidélité envers son maître: c'était de rendre tous les Pachaliks qu'il avait usurpés par l'arrangement de Kutahya et de se contenter à l'avenir de l'Égypte et de l'Arabie, dont on lui assurerait sa vie durant la paisible possession. J'ai lieu de croire, quoique la Porte le nie, qu'à cette condition ces deux Pachaliks eussent été mêmeassurés à Ibrahim.

Les prétentions des deux partis étant si opposées, la discussion ne pouvait durer longtemps. On s'est donc séparé bientôt sans rien conclure, et Sarim Effendi est venu rendre compte du résultat de sa mission, se plaignant d'ailleurs beaucoup de la hauteur insultante du Pacha.

La Porte n'ignore pas la tournure que le Pacha a donné à la mission de Sarim, ni le compte qu'il en a rendu aux Consuls, ni les espérances qu'il feint de concevoir. Elle s'en montre extrêmement irritée et va faire connaître aux Cabinets étrangers les propositions qu'elle a reçues en leur demandant si elle peut être tranquille en présence de tant d'ambition. Il était facile de prévoir le résultat de la mission de Sarim Effendi: Il devait être nul, à ne considérer même que les prétentions du Sultan qui étaient absurdes. On peut dire que celles de Méhémet-Ali le sont encore davantage. Il faut en conclure que le *statu quo* est la seule chose possible dans l'état actuel des choses et c'est l'opinion du gouvernement du Roi et du gouvernement anglais. C'est donc ce que vous devez faire comprendre au Vice-Roi, si vous lui voyez jamais quelques penchants à chercher par d'autres moyens que ceux impuissants de la persuasion, à obtenir les conditions qu'il a fait connaître à Sarim Effendi.

LA VIE AU CAIRE ET A ALEXANDRIE IL Y A CENT ANS.

Il y a cent ans, l'Égypte vivait une époque passionnante. Avec plus d'acuité que de nos jours, deux civilisations s'affrontaient sans se mêler et sans désir de fusionner. Un peuple ulcéré par une double—quoique brève — occupation, française d'abord, anglaise ensuite, cherchait à bannir toute trace d'une civilisation qu'il ne comprenait guère et qui le blessait dans ses convictions les plus intimes.

Ce peuple, qui avait perdu le goût des lettres, des arts et des sciences, ne pouvait pas apprécier l'effort des savants qui exploraient sans cesse le pays. Il était, en outre, offusqué par la multiplication des débits d'alcool, indigné par la vue des femmes qui s'affichaient ouvertement dans les rues en compagnie de soldats, par la conduite du troupier au repos.

Certes, il voulait bien admettre la supériorité de l'Occident au point de vue militaire. Il crut même, après les succès foudroyants de l'armée française, la débandade des intrépides mamluks après quelques heures de combat, que l'Orient devait à jamais plier le front devant l'Occident.

Mais la rivalité entre nations européennes modifie ce sentiment de crainte. Le désastre naval d'Aboukir est le premier coup porté au prestige militaire de Bonaparte; le peuple réagit aussitôt en se soulevant au Caire. Puis, c'est le tour des Anglais, lorsque leurs troupes d'invasion subissent en 1807 un sanglant échec devant Alexandrie. L'élite égyptienne en conçoit un vif orgueil. "L'Orient, se dit-elle, pouvait encore connaître des jours glorieux et, à tout prendre, la civilisation occidentale peut être rejetée sans risques."

Tandis que la population affiche une sérénité sans réserves, un homme médite dans le silence. Lui aussi n'est guère convaincu de la supériorité de l'Occident, mais quelques indices troublants l'empêchent d'épouser sans réserves le point de vue de son entourage. En attendant de prendre position, il ménage les Européens installés sur son territoire, honore leurs consuls, gagne l'affection de la Chrétienté en protégeant les minorités religieuses.

C'est en 1820 seulement que Mohammad Ali opte pour le *Nizam Guédid*. Ibrahim Pacha qui avait touché du doigt, au cours de la campagne d'Arabie, les lacunes de l'administration et les faiblesses d'une civilisation abâtardie et dégénérée par la corruption et le désordre, avait vaincu les dernières hésitations de son père.

***

Vous pourriez, de prime abord, penser que ce long préambule est quelque peu étranger au sujet. Pourtant grâce à cet exposé, les limites de notre sujet s'en précisent.

Nous retrouvons, en effet, la grande masse, hostile aux réformes, vivant à l'écart d'un mouvement qui prend chaque jour plus d'ampleur, mais pliant devant la volonté souveraine et implacable du réformateur; des fonctionnaires exécutant les ordres du Vice-Roi et cherchant même à l'imiter; enfin des Européens dont le nombre augmente sans cesse, mais qui demeurent encore une infime minorité perdue dans la masse.

La Cour et les ministères se trouvent tantôt au Caire et tantôt à Alexandrie, selon la saison ou l'humeur du maître. Les consulats généraux, installés au début du siècle dans le port, aménagent une résidence au Caire, lorsque cette ville devient la capitale incontestée de l'Empire égyptien. Les Européens, fonctionnaires ou simples résidents, suivent le mouvement et s'installent indifféremment dans l'une des deux capitales.

Car toute la vie en Égypte s'est concentrée au Caire et à Alexandrie. C'est là que pensent et vibrent les sphères officielles, d'une part, les étrangers, d'autre part. Les événements se nouent et se dénouent autour d'un axe dont les deux pôles sont formés par la résidence vice-royale et le quartier franc. Ailleurs, c'est le silence et la monotonie; c'est la masse opaque que n'ont point encore pénétrée les courants extérieurs.

***

Mais avant de saisir la palette, composons le cadre.

Après les désordres qui ensanglantent le pays de 1801 à 1807, le calme et la sécurité y règnent sans conteste. Guerres et expéditions se déroulent en dehors des frontières, car l'Égypte est protégée par une ceinture de possessions: à l'Est, la Syrie et l'Arabie; au Sud, le Soudan; à l'Ouest, l'étendue du désert libyque; au Nord, la flotte de guerre, la troisième en puissance après les flottes anglaise et française.

Les campagnes militaires n'entravent donc pas le cours de l'existence, ne ralentissent pas la marche des réformes. Une seule fois, en 1840, les habitants du Caire et d'Alexandrie s'inquiètent des travaux de défense que Mohammad Ali pousse avec fièvre, de la présence d'une garde nationale armée, des désordres qui peuvent surgir d'un moment à l'autre du fait de la surexcitation des esprits, du retrait spectaculaire de certains consuls. Bref, une scène que nous avons eu nous-mêmes l'occasion de revoir, il y a quelques années à peine

Donc, en règle générale, Le Caire et Alexandrie vivent dans la quiétude la plus absolue Ce sentiment de sécurité est renforcé par la présence d'une police sévère, spécialement créée par Mohammad Ali pour maintenir le bon ordre et la tranquillité publique. Placés sous la direction du Zabit Bey, les agents de l'ordre font des rondes la nuit. Une heure et demie après le coucher du soleil, ils arrêtent toutes les personnes qui circulent sans lanternes. Du reste, deux ou trois heures après, les rues sont désertes. Le rare passant qui y déambule, est interpellé par la patrouille qui le rencontre: *Kim dourrou* (qui est là ?) Il répond aussitôt: *Ibn El Balad* (je suis un citoyen). Le garde revient à la charge: *Wahhid Allah* (Atteste l'unité de Dieu). *La Ilah Illallah* (Il n'y a de Dieu que Dieu) répond le passant attardé, qu'il soit chrétien ou musulman. On estime, en effet, qu'un homme coupable de délit ou qui médite un mauvais coup, ne peut répéter le mot d'ordre religieux sans crainte de commettre un horrible sacrilège.

Du reste, beaucoup de rues sont interceptées par des portes que l'on ferme tous les soirs. Mais sous l'impulsion du Vice-Roi, Le Caire et Alexandrie se transforment d'une manière radicale. Elles abandonnent la vieille conception des rues étroites, des maisons qui se rapprochent au point de se toucher Cette conception qui convient aux climats chauds — puisqu'elle permet aux passants de circuler à l'abri du soleil — ne répond plus aux nécessités nouvelles de la circulation; en d'autres termes, l'introduction des voitures exige des rues larges, pavées et bordées de trottoirs.

Jusque-là, le cheval — mais surtout le baudet — sont les seuls moyens de locomotion usités. Le Vice-Roi lui-même — quand le cheval est rare, parce qu'il sert sur le front d'Arabie et du Soudan — ne dédaigne pas d'utiliser le baudet pour ses déplacements. Mais il a soin — comme tous les gens aisés — de couvrir sa monture de riches tapis et de se faire précéder de palefreniers. Les femmes se placent sur des coussins et sont escortées d'eunuques.

Les stations de saxit que nous voyons aujourd'hui sont, il y a cent

ans, des stations de baudets. Il en existe dans les rues du Caire et d'Alexandrie, dans les carrefours et au milieu des places publiques. Les âniers importunent constamment les passants par leurs offres.

Mais bientôt les voitures font leur apparition dans les deux capitales. La population du Caire avait déjà vu, à la fin du XVIIIe siècle, le carrosse que les commerçants français avaient offert au mamluk Mohammad Bey Aboul Dahab, et celui que Bonaparte utilisait pour ses randonnées à travers le désert. Quant à Mohammad Ali, dès qu'il reçoit un beau carrosse du gouvernement français, il veut s'en servir pour circuler à l'intérieur même de la ville. C'était une gageure; mais grâce à un cocher plus fou qu'habile, il parvenait à sortir par la porte de Bab El Hadid pour se lancer à toute allure sur la route qui mène au palais de Choubrah.

Durant les trente premières années du règne de Mohammad Ali, la voiture demeure le monopole de quelques rares privilégiés. Mais vers 1840, il s'en trouve un nombre suffisant pour justifier l'installation d'un carrossier nommé Leichel, au fond de la rue Mouski. Ces calèches défilent au trot, précédées de coureurs à pied, qui avertissent et écartent la foule à l'aide d'un grand fouet. On cite notamment, en 1849, l'élégant breack de Saïd Pacha, attelé de huit chevaux, menés à grandes guides par deux postillons en Daumont, vêtus d'une livrée rouge et or et du tarbouche. En cette même année, quand la mère du Vice-Roi Abbas Pacha fait son entrée au Caire, son carrosse, attelé de six chevaux, est précédé de quarante voitures fermées qui transportent les femmes de sa suite.

***

Pour permettre à ces voitures de circuler librement, il faut de toute évidence modifier le réseau routier. Mohammad Ali y songe de bonne heure.

D'ailleurs, contrairement à tous les gouverneurs musulmans de l'Égypte qui fondèrent une dynastie, Mohammad Ali ne choisit pas un nouveau quartier pour construire une résidence, une mosquée, des casernes. Il ne va pas suivre l'exemple de Amr Ibn el As, d'Ibn Touloun, de Moezz le Fatimite, de Salah Eddin ou de Azbak qui fondèrent tour à tour les quartiers de Fostat, Ibn Touloun, l'Azhar, la Citadelle et l'Ezbékieh.

Mohammad Ali, encouragé sans doute par l'accueil que lui réserve le peuple, choisit des coins pittoresques et y élève des palais ou, plus

précisément, de petites demeures, des pavillons de chasse. Ces coins s'appellent Choubrah, Athar El Nabi, au Caire; Ras El Tine, à Alexandrie. Il réside aussi de temps à autre à la Citadelle, demeure traditionnelle des représentants de la Sublime Porte, et à l'Ezbékieh, centre de la capitale, et le quartier le plus opulent, le plus agité et le plus mondain.

Ce quartier sera le pivôt du plan d'urbanisme conçu par le Vice-Roi. Les nouvelles avenues, au nombre de trois, sont tracées de manière à relier le palais qui s'y trouve — le plus vaste, puisque le harem y était logé — aux trois autres demeures.

Le tracé de larges avenues est un premier indice d'européanisation. Mais les deux villes changent bientôt d'allure. Mohammad Ali abandonne le style arabe et opte pour le style rouméliote ou même franchement européen. Quant à son fils Ibrahim, il généralise le port de l'uniforme du Nizam. C'est lui qui, à l'exemple des Grecs, veut marquer le changement des saisons par un changement de couleur du vêtement. C'est encore lui qui, sortant un jour de son palais, provoque délibérément ou inconsciemment le port du tarbouch. En effet, ses hommes qui le voient entrer, la veille, portant un large turban sur sa tête, l'en voient sortir le lendemain avec un simple bonnet grec. Ils en concluent aussitôt que le généralissime s'est prononcé pour l'abandon du turban et ôtent le leur, séance tenante. Telle est l'origine de l'introduction de cette coiffure, qu'on hésite à délaisser de nos jours.

Les deux capitales — et principalement leurs deux ports — sont fort animés pendant la saison d'hiver. Il existe un tourisme, sans le mot. Chaque navire déverse en cette saison quantité de voyageurs: personnages de marque ou simples curieux désireux de connaître un pays qui, dans le domaine politique et scientifique, soulève l'intérêt général. A chaque débarquement, la même scène se répète: Dès que le navire fait son entrée dans le port — toujours après le lever du soleil, jamais la nuit — un pilote s'en approche pour le guider à travers les passes dangereuses. Dès que le navire jette l'ancre, les officiers de santé au service égyptien, généralement français ou italiens, montent à bord; passagers et bagages sont entassés dans de frêles embarcations et il en résulte parfois une certaine confusion. Le nouveau venu n'a pas encore fini de discuter avec le batelier, qu'il se voit entouré, saisi, presque garrotté et traîné par les âniers qui l'installent sur une monture et le conduisent à l'un des hôtels du quartier franc. Un touriste moyen, qui a peu de bagages, se contente d'un baudet. Un touriste de marque loue également un chameau. Le prix de la course est d'une

piastre par baudet, de cinq piastres par chameau.

Il arrivait souvent des scènes cocasses, celle que conte par exemple l'historien Michaud: "Au moment où un touriste mettait le pied à terre, les saïs l'ont entouré en lui proposant de le conduire à l'obélisque; l'étranger a cru d'abord que l'obélisque était une auberge ou un hôtel garni, il s'est laissé faire, et l'ânier qui s'était emparé de lui, l'a mené tout droit aux aiguilles de Cléopâtre. Le voyageur a donné un coup d'œil à la masse de granit, puis il a témoigné l'envie de poursuivre sa route; l'ânier lui a fait alors prendre le chemin de la colonne Pompée. Son guide a fini par le mener aux Catacombes; il n'y avait point là encore l'apparence d'une hôtellerie. Notre pauvre étranger a maudit son destin, et ce n'est qu'à grand peine qu'il est revenu à la rue Franque, mourant de faim et de fatigue."

Les scènes que nous venons de décrire tendent à disparaître, lorsque les hôtels ont l'idée d'exploiter un omnibus particulier. Le directeur de l'hôtel se déplace lui-même et monte à bord pour engager les passagers à le suivre

Car, au quartier franc - que nous étudierons tout-à-l'heure plus en détail - le touriste descend généralement à l'hôtel. Il s'en trouve tant au Caire qu'à Alexandrie, mais point en nombre suffisant durant le premier quart du XIXe siècle.

Ainsi, en 1818, le vayageur prussien Bramsen est conduit par le drogman du consul anglais dans une espèce de café tenu par un Italien, nommé Pietro. "Maison petite et misérable, où l'on est fort mal", note le voyageur. Il s'y trouve néanmoins un billard et un café, et, sur la porte la devise: "Paga oggi, domani credito" (Aujourd'hui pour de l'argent, demain à crédit).

A cette époque—sans doute pour faire face à la pénurie d'hôtels—deux couvents catholiques, celui de la *Propagande* et celui de *Terre-Sainte* restent ouverts aux voyageurs moyennant 7 ou 8 piastres par jour, tant pour le couvert que pour la nourriture, alors que dans les autres auberges on paye une quinzaine de piastres.

Si les civils trouvent le prix abordable, les militaires estiment par contre, que les prix qu'on leur réclame sont exorbitants. En 1833, le général Dembyski, chef de la Légion polonaise venue pour se mettre aux ordres de Mohammad Ali, écrit littéralement: "La vie est très chère ici, car dans les hôtels, où l'on est forcé d'habiter, on nous écorche sans pitié." Malheureux destin des militaires, qui doivent toujours lutter sur les champs de bataille et se défendre contre les profiteurs de l'arrière !

Toutefois, en raison du confort qu'on y introduit, le prix des hôtels augmente sensiblement. En 1849, l'*Hôtel d'Orient* et les autres établissements similaires font payer quarante piastres par jour. Mais, nous avertit justement le Comte Charles de Pardieu: "Il y a une table d'hôte assez bonne; tout est compris dans le prix, même le café ou les autres choses que l'on pourrait prendre entre les repas."

Dans les hôtels, le service est bien fait; les domestiques sont Italiens, levantins ou indigènes, quoique ces derniers soient les plus nombreux. Vêtus d'une espèce de burnous blanc ou de chemises bleues, ils baragouinent quelques mots d'italien ou de français. Suivant l'usage oriental, on remplace les sonnettes en frappant dans les mains.

Le touriste ne s'attarde pas à Alexandrie. Après la visite des rares vestiges qu'il y voit encore, il prépare fébrilement son départ pour le Caire, où il peut se rendre par terre ou par eau.

Par terre, on se sert de dromadaires ou de chameaux. Les premiers effectuent la course en trois jours, les seconds en cinq; le prix de la journée est, en moyenne, de 20 piastres. Mais il faut passer la nuit sous des tentes, emporter avec soi une quantité suffisante de nourriture et même des armes, quoique la province que l'on traverse soit assez sûre. Du reste, le voyage par voie de terre trouve peu d'amateurs.

La voie fluviale est la plus fréquentée. On loue une cange ou petite dahabieh à Atfeh, à l'intersection du Canal Mahmoudieh et du Nil. Une cange coûte 60 piastres par jour; on paye un à-compte au début du voyage, mais on ne règle la somme entière qu'à l'arrivée à Boulak.

Par un vent favorable, une cange fait le trajet Caire-Alexandrie en 4 ou 5 jours. Par un vent contraire, le trajet peut durer 12 ou même 15 jours.

Une cange se compose de deux chambres pour l'habitation; elle contient à peine deux ou trois passagers. Il n'est donc pas rare que des familles nombreuses ou opulentes aient recours à plusieurs canges pour transporter leurs bagages ou loger leur suite: femmes, petits-enfants, aumôniers, chirurgiens, nourrices, cuisiniers.

L'arrivée à Boulak, port commercial et touristique du Caire, ne diffère pas de l'arrivée à Alexandrie; cohue de la foule, hurlements des âniers, visite des douaniers.

Le Caire n'a point de musées; mais il faut quand même de huit à dix jours pour le visiter. N'oublions pas que les communications sont lentes, que la traditionnelle visite aux Pyramides et à Sakkara exige deux journées.

Après le Caire, on s'achemine vers la Haute Égypte, surtout vers

Louqsor — Thèbes, comme on l'appelait communément. Les personnes qui viennent visiter ce coin du globe sont si nombreuses, que Champollion le Jeune revendique pour elle le nom de Paris de l'Égypte.

Mohammad Ali, qui apprécie les avantages moraux et matériels que vaut au pays le tourisme, s'applique entr'autres à améliorer les communications intérieures. Il organise entre le Caire et Alexandrie deux services mensuels.

Un prix est fixé pour la durée du parcours: 300 piastres, nourriture comprise, sans le vin. Ce n'est pas bon marché, mais on n'est plus soumis aux caprices du vent, car l'allège est remorquée par un petit bateau à vapeur. Dans ces bâteaux de l'Administration, les places de première sont en bas. "Ce qu'on a de mieux à faire, écrit le comte de Pardieu, c'est de rester assis sur sa banquette devant la table, qui est toujours servie. On ne fait que manger. La cuisine est, du reste, assez bonne."

Quant aux passagers de deuxième classe, ils sont sur le pont et restent exposés à l'ardeur du soleil.

Nous avons parlé des voyageurs; disons un mot des drogmans dont la présence est intimement liée à ces derniers. Comme de nos jours, on a recours à leurs précieux services et on s'empresse de critiquer la qualité de ces services. "Demandez-leur, écrit Goupil Fesquet, s'ils parlent bien le français; ils répondront *oui*; l'anglais, *yes*; l'allemand, *ya*; l'italien, *si signore*. Ils babillent dans toutes les langues dont ils ne savent pas toujours l'alphabet". Ils ne s'habillent pas avec la même recherche que les drogmans actuels, car ils exercent, en outre, le métier de porte-faix. Mais ils ont sur nos contemporains une supériorité marquée: ils connaissent une foule de choses: les consulats des diverses nations, les formalités à remplir à la douane, à l'administration civile de la marine; ils sont, enfin, les espions du Vice-Roi. Un drogman à cette époque, loue ses services pour 100 à 120 piastres par mois.

***

Il y a cent ans, on ne venait plus en Égypte pour y admirer seulement les antiquités. Le voyageur est également curieux de l'œuvre des Pharaons et de celle du Vice-Roi. Il veut connaître l'homme qui a transformé l'Égypte, conduit l'humble paysan à la victoire, inquiété la puissance anglaise, menacé l'influence russe, fait trembler le trône, du Sultan.

Mohammad Ali est l'âme du pays. Il en dirige la politique, l'ad-

ministration, l'économie, la paix et la guerre. Pendant les 43 années qu'il demeure au pouvoir, sa présence, occulte ou réelle, se fait toujours et partout sentir. La résidence vice-royale étant le point de mire des habitants, il est naturel que l'existence qu'on y mène conditionne la vie sociale et mondaine du pays.

A Ras El Tin, à Choubrah, à la Citadelle, en tournée d'inspection ou en voyage de plaisance, le Vice-Roi dort très peu. Il se lève à l'aube, ou même avant l'aube, et se rend aussitôt à son divan. Ses secrétaires le rejoignent aussitôt avec, sous les bras, d'énormes liasses de papiers. Le travail se poursuit sans interruption jusqu'à 9 heures. Mais l'antichambre est déjà peuplée de visiteurs: diplomates ou simples voyageurs, députations ou hommes d'affaires, fonctionnaires ou officiers, qui viennent échanger leurs impressions, s'enquérir des nouvelles les plus fraîches, ou solliciter des ordres. Toute personne qui ne connaît pas un meilleur emploi de son temps, peut se rendre chaque soir au palais, même si elle n'a rien de mieux à faire. Elle n'est point forcée de pénétrer chez le Pacha, mais peut s'asseoir dans n'importe quelle salle, qui est éclairée aussi bien que la salle d'audience, et converser à son gré avec un des nombreux groupes qui s'y trouvent rassemblés. Le palais du Vice-Roi est un centre intellectuel, un salon où des hommes de toutes nationalités s'entrecroisent, un creuset où se heurtent des tendances diverses, sinon opposées.

La vie au palais est, d'ailleurs, fort simple, car Mohammad Ali déteste l'apparat. Point de dorures ou de chamarrures. Ses palais ne valent guère les superbes résidences des mamluks, mais sont, en revanche, accessibles à toutes les classes de la population. Une demande d'audience est accordée sans formalité aucune pour le lendemain. Quand le Dr. Pariset, secrétaire perpétuel de l'Académie de Médecine de Paris, demande au consul Mimaut dans quelle tenue il doit se présenter au Vice-Roi: "L'habit noir, monsieur, tout simplement" répond le diplomate.

La salle d'audience est une immense pièce, autour de laquelle des divans sont placés. Mohammad Ali occupe l'un des angles. Il ne se lève pas quand un visiteur ordinaire se présente, mais répond à son salut par les souhaits de bienvenue d'usage.

Des honneurs particuliers sont réservés aux consuls lorsqu'ils présentent leurs lettres de créance, et aux envoyés extraordinaires, qu'il promène dans ses propres carrosses. Mais les cortèges sont rares et plus rares encore les déjeuners officiels auxquels le Vice-Roi convie un hôte de marque.

D'ailleurs, la salle à manger est petite. C'est une pièce qu'on a négligée dans la construction des divers palais, puisque le Pacha prend généralement ses repas dans son harem. On compte une vingtaine d'invités au banquet que Mohammad Ali offre en l'honneur du duc de Montpensier, fils de Louis-Philippe. Le Vice-Roi s'est placé à l'un des bouts de la table et, en face de lui, à l'autre extrêmité, son ministre des Affaires étrangères, Artin Bey. Fleurs et fruits, disposés dans de superbes vases en cristal, constituent l'ornement de la table. Chaque met est présenté au Pacha, avant d'être rapporté pour être découpé et servi dans des assiettes de Sèvres.

Jamais de soirées mondaines au palais et moins encore des bals, pour la simple raison que les femmes n'y sont point admises. Lorsque des femmes de marque passent par l'Égypte et qu'elles manifestent le désir de rencontrer le Vice-Roi, l'usage veut qu'elles se présentent vêtues d'un costume d'homme. Ainsi, Lady Stanhope endosse l'uniforme mamluk, tandis que les autres ont revêtu la redingote.

Sous le règne de Mohammad Ali, la vie de Cour est donc simple et austère. On y travaille et l'on ne s'amuse pas. Quand le vice-roi veut se distraire, il n'a pas recours aux bouffons dont la présence au palais était de rigueur dans l'Europe du Moyen-Age et de la Renaissance et chez les princes musulmans. Il fait une partie d'échecs, joue au billard ou, le plus souvent, se promène en voiture sur les bords du canal Mahmoudieh. Généralement il s'y arrête, fait étendre une natte, se fait servir le café ou le narguileh et compulse ses dossiers.

C'est dans le quartier franc qu'il faut donc chercher la vie agitée, houleuse, gaie ou tragique. C'est là que l'aspect des deux villes subit les changements les plus profonds, que la manière de vivre se modifie d'année en année.

A l'origine, le quartier franc n'a rien de reluisant: rue étroite, malsaine, bordée de chaque côté de maisons basses, rarement à un ou deux étages, sans façade imposante ni décoration pompeuse. A ses deux extrémités, la rue est fermée par deux lourdes portes en bois qui en interdisent l'accès après le coucher du soleil. Car la population franque vit dans la hantise des troubles intérieurs, toujours fréquents à cette époque. Elle doit affronter les premiers chocs de la fureur populaire et toujours payer pour se faire protéger par ces mêmes Émirs qui incitent contre elle la populace et la soldatesque.

Il ne faut guère s'attendre, dans ces conditions, à trouver au quartier franc une société raffinée; l'habitation des femmes y est même rigoureusement interdite, à cause des troubles dont elles peuvent être les victimes.

Point de vie intellectuelle, mais l'existence monotone des petits négociants dont les maigres bénéfices serviront un jour à dorer la bourse des avides mamluks.

Soumise à une dure existence, la population franque n'augmente pas et ne se trouve pas à l'étroit dans son quartier.

Mais, avec l'introduction du Nizam Guédid, le problème du logement prend une tournure tragique. De nombreux européens affluent au Caire et à Alexandrie et cherchent naturellement à loger près de leurs compatriotes. Le quartier connaît de ce fait une vogue considérable. On s'y écrase littéralement.

Le consul Malivoire, qui vient au Caire en 1826, se plaint amèrement de la crise du logement, à son ministre à Paris: "Ce ne fut qu'avec la plus grande peine, écrit-il, que je parvins à obtenir de Mengin, qui remplissait les fonctions d'agent consulaire, qu'il me céderait une partie de sa maison à la condition d'un loyer onéreux.

"Mes recherches pour trouver à louer une maison convenable et dont on me laisserait la jouissance entière ont été inutiles. Le petit nombre de celles situées dans le quartier sont toutes occupées pour plusieurs années. Le consul général lui-même a dû se loger dans une auberge."

Cette situation ne pouvait durer puisque la population européenne passait en 40 ans de 500 à 5000 personnes, la grande majorité habitant soit le Caire, soit Alexandrie. Dans cette dernière ville, la rue franque (aujourd'hui rue de France), fraîchement tracée, en devient la plus belle, la plus large et la plus aristocratique, donc la moins bruyante. C'est dans cette rue que les premières voitures font leurs essais et circulent à longueur de journée. Et quand le maréchal Marmont, arrive en 1835, il constate que le quartier des Européens a pris un très grand développement. "Ce quartier, précise-t-il, se compose de longues rues, droites, alignées, de maisons à trois étages, de magasins, de casernes, d'un grand hôpital, et ne cesse de s'étendre."

Au Caire, principalement, à cause de l'exiguité du terrain—car on ne peut empiéter sur les quartiers environnants où grouille une population arabe — presque toutes les maisons européennes sont bâties à plusieurs étages. Certes, on ne peut pas dire que dans le vieux quartier franc tout le monde est logé à l'étroit. Ainsi Lady Stanhope décrivant la demeure d'un commerçant opulent (peut-être celle du consul Rosetti, dont le jardin devint après sa mort une promenade publique), écrit: "C'est la plus vaste demeure que j'aie vu en Égypte. Chaque chambre était pavée de marbre qui en maintenait la fraîcheur, ornée de mosaïques

et de lambris." La Comtesse Minutoli la décrit à son tour comme "spacieuse, fort agréablement distribuée et contenant plusieurs cours intérieures". Le salon, prend-elle soin de noter, contient un bon piano de Vienne.

Cependant, la classe aristocratique ou opulente se multiplie. Hauts fonctionnaires et commerçants enrichis éprouvent le besoin de vivre dans le luxe. Aussi, dès que la rue du Mouski est percée, de nombreux Européens s'y installent. On note principalement, entre l'entrée du Mouski et l'actuelle station des pompiers, l'opulente villa du Dr. Clot Bey, dont il ne reste plus trace aujourd'hui. Dans ces nouvelles constructions tous vestiges de style oriental ont disparu; on ne prévoit plus de moucharabiehs qui sont remplacés par des volets à la mode européenne.

Si la crise du logement disparaît, la location au quartier franc demeure onéreuse. Les bourses moyennes préfèrent, en conséquence, se réfugier au quartier copte où les prix nous paraissent aujourd'hui ridiculement bas. En effet, la saint-simonienne Suzanne Voilquin paye en 1835 pour un appartement de cinq chambres avec jouissance de la terrasse la somme de vingt piastres par mois lunaire (tout est calculé à cette époque d'après le calendrier musulman). Elle s'y fait servir par une femme de ménage au salaire de quinze piastres par lune, plus la nourriture et le logement et toutes les trois lunes une paire de babouches, comme témoignage de satisfaction.

Les familles aristocratiques achètent en outre des esclaves noirs au marché, coutume très répandue, à cette époque, tant en Orient que dans certaines contrées occidentales. Il est également permis aux Européens d'en posséder, car ce privilège leur est, de bonne heure, concédé par Mohammad Ali. La comtesse Minutoli note, en effet, en 1818: "Les Européens qui n'osent point avoir d'esclaves blancs en Égypte, ont maintenant obtenu le droit d'en acheter des noirs; aussi, toutes les familles aisées du Caire en ont ordinairement à leur service."

D'autre part, la loi musulmane, qui interdit aux chrétiens d'employer des musulmans à leur service, n'a point cours en Égypte. Le salaire de ces valets est, comme pour toutes choses, sensiblement inférieur à celui de nos jours. Voici une liste des prix fournie par l'archéologue Wilkinson vers 1850: Un cuisinier indigène touche une livre par mois; un domestique qui baragouine quelques mots dans une langue étrangère, de soixante à cent-quarante piastres; un domestique qui ne connaît que l'arabe, de cinquante-cinq à soixante piastres. Au Caire, vu l'abondance de la main d'œuvre, les prix sont légèrement inférieurs.

Voyons maintenant les Européens chez eux. Ceux qui se trouvent

en Egypte avant Mohammad Ali, ont gardé leurs habitudes contractées durant une longue résidence: ils portent le costume local et leurs femmes — généralement des Levantines — parlent l'arabe, de préférence à toute autre langue.

Le premier mouvement d'immigration modifie le caractère de la colonie franque, mais n'en relève point le niveau moral. Ceux qui viennent les premiers en Égypte, sont en grande majorité des aventuriers, poussés par le désir du gain, du gain illicite. "Le quartier dit des Francs, écrit le voyageur Édouard de Montulé en 1818, est rempli de ces messieurs qui passent la journée à causer dans la rue." Il ne faut donc pas s'attendre à trouver auprès d'eux un accueil réconfortant. "La société d'Alexandrie, écrit Minutoli, offre fort peu de ressources; tant d'intérêts divers, joints à tout le commérage d'une petite ville de province, ne sauraient en rendre le séjour fort attrayant." Rifaud est encore plus catégorique: "En Égypte, comme dans tout l'Orient, il faut savoir se suffire à soi-même; les charmes de la société sont une des premières privations que l'on doit s'y imposer."

Nous pouvons presque ajouter que cette société, peu reluisante, cherche à écarter les éléments cultivés que le Vice-Roi recrute en France, car elle redoute leur concurrence. L'apparition des officiers tels que Livron et Boyer, des médecins, tels que Clot, produit un vif mécontentement parmi les étrangers employés dans les troupes égyptiennes.

Les principales distractions de ces hommes de bas étage sont, comme les définit brièvement Édouard de Montulé, "un bon souper et la régulière partie de loto".

Il y a aussi la femme, et c'est, en fait, la distraction la plus commune et — si j'ose dire — la plus passionnante. "L'Orient, écrit non sans sévérité Baptistin Poujoulat, n'a pas de contrées où les Européens arrivent en aussi grand nombre qu'en Égypte. Ils apportent sur les bords du Nil les vices de la civilisation de l'Occident; ils corrompent avec leur argent les pauvres femmes, les jeunes filles de fellahs, à qui le gouvernement a pris leurs légitimes soutiens."

Les Européens sont, d'ailleurs, indulgents pour eux-mêmes. "Il est réellement impossible en Europe, déclare Ida de St. Elme en 1828, de se faire une idée de la société franque en Égypte, et surtout au Caire. Un homme d'honneur y est presque une merveille, et on disait d'une dame italienne: "Voilà la seule femme honnête de toutes les européennes du Caire."

Quand ils ne sont pas mariés, les Francs cohabitent ouvertement

avec des indigènes ou des esclaves, provoquant parfois une vague de mécontentement parmi la population. La méchante langue de St. Elme qui confirme le fait, ajoute toutefois, non sans malice. "J'ai vu des hommes avoir trois ou quatre jeunes femmes, pendant que toutes les apparences annonçaient qu'ils en auraient eu grandement assez d'une seule."

Les Saint-Simoniens, malgré un qualificatif des plus édifiants, n'échappent pas à la règle commune. Les débordements de leurs mœurs dans le camp qui les abrite à la pointe du Delta indisposent grandement les paysans. Ce n'était pas tant une question de femmes, que de saouleries éhontées et de fumeries d'opium. "On vint un jour à parler du hachiche, rapporte Suzanne Voilquin sur le ton le plus naturel. Chacun s'entretint des hallucinations qu'il en avait éprouvées sans aucun inconvénient pour sa santé: tous me présentèrent leur bonbonnière et en prirent eux-mêmes".

Nous n'avons mentionné jusqu'ici que les mauvais côtés de la société européenne. L'arrivée de nombreux techniciens, la haute culture par laquelle ils se distinguaient, l'enrichissement de la caste des négociants, le développement de la représentation diplomatique et l'accroissement du nombre de diplomates, vont élever le niveau de cette société et affiner ses mœurs.

Il se forme des colonies, qui se distinguent les unes des autres par leur conception de vie, leur conduite à l'égard des autochtones, leur manière de penser. "Ainsi, l'Anglais, écrit Clot Bey, demeure observateur invariable de ses usages: au Caire pas plus qu'à Londres, il ne peut se passer de son beefsteak, du rosbeef, du chester et des boissons fortes. Il ne fréquente guère que ses compatriotes et ne fraye que fort peu avec le reste de la population. Du reste, austères dans leurs mœurs, braves dans leurs manières, on peut dire que les Anglais forment en Orient la classe la plus honorable, celle qui conserve le mieux sa dignité."

Les Français ont apporté avec eux leurs rivalités personnelles, leurs passions politiques, la fougue de leurs polémiques. "Depuis quelques temps, observe Michaud au lendemain de la Révolution de Juillet, les esprits étaient dans une grande fermentation. Etes-vous pour les consuls ou pour la liberté ? Voilà ce qu'on demandait, ce qu'on demande encore dans la rue franque."

"J'ai voulu, poursuit Michaud, me mettre au fait de la question; on m'a répondu qu'il s'agissait de l'hôpital. Il y a quelques années qu'un hôpital avait été fondé par les Européens; une quête avait été

faite parmi les Francs et tous ceux qui avaient contribué de leur bourse, étaient autorisés à former une assemblée pour veiller à l'administration de l'hôpital. Cette assemblée devait se réunir sous la présidence d'un consul. Mais la révolution de Juillet est venue embraser toutes les têtes ; l'aumône a parlé d'indépendance et la charité est devenue séditieuse; les consuls ont voulu mettre quelques restrictions aux pouvoirs et aux prétentions de l'assemblée. Ces restrictions ont été traitées comme les fameuses restrictions de Charles X. On a proposé de casser le président de l'assemblée et d'en nommer un autre; les chaises et les bancs ont préalablement volé; quelques voix ont proposé de se retirer à l'hôpital, de s'y barricader contre les entreprises des consuls."

Les Italiens ne sont pas moins échauffés que les Français; ils ont eux aussi célébré à leur manière la révolution de février 1848. Ce savoureux passage du consul de Russie à Alexandrie mérite d'être rapporté: "Les Italiens établis à Alexandrie ont fait ces derniers jours tout ce qu'ils ont pu pour provoquer des désordres, sans avoir pu y réussir. A peine la nouvelle d'une constitution octroyée en Sardaigne et à Naples fut-elle connue, que des groupes très nombreux se formèrent sur la place publique, et des cocardes, des drapeaux tricolores, furent distribués aux chants, aux hourras, aux cris et aux vociférations de toute espèce. Il n'y a pas eu de fin, et une longue procession, musique militaire en tête avec des drapeaux déployés et portant divers portraits, s'est mise en marche, chantant des hymnes et vociférant de même pour se rendre devant les consulats de Sardaigne et de Naples, et devant la maison de l'évêque catholique. Une grande affluence s'était formée autour de ce spectacle qui, tout étrange et nouveau qu'il était dans ce pays, n'a pu qu'émouvoir la population arabe. Le premier bruit qui s'était répandu parmi le peuple était qu'à la suite du départ de Mohammad Ali pour l'Europe, les étrangers venaient de prendre possession de l'Égypte, et que c'était là la cause de leurs bruyantes réjouissances. Mais, aussitôt qu'on a pu leur faire comprendre qu'il ne s'agissait que de l'indépendance et la liberté de l'Italie, ils se sont tranquillisés et on a même pu entendre des groupes de jeunes gens arabes crier dans les rues d'Alexandrie en singeant les Italiens: "Viva l'Italia. Viva Papa".

Ces faits ne sont évidemment que des accidents, car la vie courante est — en apparence du moins — plus paisible.

Pendant le jour, on travaille. Le soir, on échange des visites, on se rend chez de hauts fonctionnaires qui tiennent un salon. Comme

les rues ne sont point éclairées, que quelques magasins seulement suspendent, par mesure de prudence, des lanternes à leur devanture, chaque promeneur de marque se fait précéder, qu'il soit à pied ou en voiture, par des porteurs de torches enduites de résine, qui répandent dans la nuit une forte clarté.

Parfois, ils vont au théâtre, qui est logé dans une ruelle du Mouksi et qui annonce ses représentations, d'opéra italien ou de comédie française, par des affiches qu'il placarde dans le quartier franc. Gérard de Nerval, qui assiste à une représentation à ce petit *Teatro del Cairo*, nous confie quelques impressions de sa soirée: "Vers sept heures, la rue étroite dans laquelle s'ouvre l'impasse Waghorn, était emcombrée de monde et les arabes s'émerveillaient de voir entrer toute cette foule dans une seule maison. C'était grande fête pour les mendiants et pour les âniers, qui s'époumonnaient à crier *Bakchiche* de tous côtés.

"Le parterre était rempli d'Italiens et de Grecs en tarbouche rouge, qui faisaient grand bruit; quelques officiers du pacha se montraient à l'orchestre, et les loges étaient assez garnies de femmes, la plupart en costume levantin.

"A la sortie du théâtre, toutes ces femmes, si richement parées, avaient revêtu l'uniforme *Habarah* de taffetas noir, et remontaient sur des ânes aux lueurs des flambeaux tenus par leur *saïs*".

Il y a, au Caire et à Alexandrie, de nombreux restaurants. On y trouve également de beaux cafés, où l'on sert à l'européenne le chocolat, le café, les liqueurs; où pendant l'été on va prendre des glaces faites avec de la neige apportée des montagnes de Caramanie. Plusieurs confiseurs exercent leur industrie d'une manière lucrative.

Le dimanche, l'église du Mouski se remplit d'une foule de fidèles, européens ou levantins, qui une fois l'office achevé, se promènent au jardin Rossetti, ou au jardin de l'Ezbékieh, amenagé par Mohammad Ali et planté de grands arbres et d'allées ombragées.

Car, la vision que nous ont laissé les Français du lac de l'Ezbékieh sillonné de barques, disparaît graduellement au XIXe siècle. L'étang, qui est en fait une source de maladie, qui dégage après le retrait des eaux du Nil une odeur fétide provoquée par la décomposition des déchets que la population y jette négligemment, est comblé et remplacé par un immense jardin, autour duquel vont s'édifier de superbes résidences.

A Alexandrie, les jardins qui entourent les demeures du ministre de la marine et gendre du Vice-Roi, Moharram Bey, ceux qui ont été aménagés par le commerçant Gibarra, sont ouverts au public à

certaines heures de la journée, généralement l'après-midi. C'est là que viennent se détendre les Européens. Un esclave noir, préposé à la garde du jardin de Moharram Bey, cueille les fruits les plus beaux et les offre aux visiteurs. Charmantes mœurs en vérité, dont on ne saurait que trop déplorer la disparition.

Nous devons ajouter aussi qu'en hiver, les réceptions et les bals sont fort nombreux, tant au Caire qu'à Alexandrie. Chaque arrivée d'un Français de marque est l'occasion pour Soliman Pacha, Clot Bey, et d'autres fonctionnaires encore, d'organiser un dîner ou une partie dansante. Les consuls profitent aussi de la saison touristique pour réunir leurs nationaux. Le voyageur anglais Hogg nous décrit la réception à laquelle il est invité par un fonctionnaire du Vice-Roi, dans une demeure charmante entourée d'un jardin, à quelque distance d'Alexandrie. "Les salles, dit-il, sont ornées avec goût; sur les portes, les murs, les miroirs, des branches de palmier sont disposées à égale distance et s'entrecroisent. Des bouquets de fleurs y sont suspendus. Le jardin est illuminé et la musique du navire "Madagascar" joue des airs de valse et de quadrille durant toute la soirée. Un plantureux souper est servi sous une treille entourée, décorée de drapeaux de toutes les nations. Il devait y avoir au moins 150 personnes. Ce n'est qu'aux petites heures du matin que nous enfourchâmes les baudets mis à notre disposition pour nous conduire chez nous."

Les fêtes officielles donnent lieu à des manifestations destinées plutôt à impressionner la foule. A l'occasion des anniversaires de leurs souverains, les consuls installent devant la résidence consulaire des fanfares qui exécutent du matin au soir, des airs en vogue.

C'est aux sons d'une fanfare égyptienne qu'une colonie européenne danse des polkas.

Les fêtes locales ne se distinguent guère de celles qui ont été décrites par les historiens arabes. Cohue sur les places publiques où la foule vient s'égayer à la vue des bouffons, des montreurs de singes, des acrobates, et se gaver de confiserie.

Nous n'y insisterons donc pas. Mais je ne saurais terminer cet exposé sans parler des distractions intellectuelles et des rapports — non pas officiels — mais mondains entre Égyptiens et Européens.

Nous avons dit que la société européenne s'affine par l'apport d'éléments sains. De fait, on commence à beaucoup lire au quartier franc: des œuvres d'intérêt général d'abord, mais surtout des œuvres sur l'Égypte. On commente avec intérêt les relations de voyage de Champollion ou de Michaud. On reçoit naturellement des journaux

et des gazettes, quoique avec un retard considérable.

La création d'un club littéraire finit par s'imposer. Des savants et des érudits créent la *Société Égyptienne*, premier club littéraire et scientifique en Égypte. La société constitue une bibliothèque, dont les livres sont mis à la disposition des membres et des voyageurs qui désirent se documenter sur le pays. Elle publie aussi des œuvres scientifiques, rares par le nombre mais importantes par leur tenue.

Un Italien publie même une revue de documentation, le *Spettatore Egiziano*, qui rappelle par le format et la qualité des études insérées certains périodiques européens.

Certes, Mohammad Ali a bien songé de son côté, à former une bibliothèque nationale, qu'il dote de nombreux ouvrages et à laquelle il assigne un local. Mais faute de techniciens, cette bibliothèque reste fermée au public, et l'élite doit se contenter de lire, en fait d'imprimés, le *Journal Officiel* et quelques œuvres capitales éditées à Boulac.

***

Vers 1850, l'élite égyptienne n'est plus effarouchée par les innovations européennes; elle cherche à en copier quelques-unes, celles qui sont le moins en contradiction avec les traditions et les mœurs du pays.

Les intérieurs, turcs et égyptiens, s'inspirent de l'Europe. Il n'est pas rare, entre 1820 et 1830, de voir dans les palais de Mohammad Ali les canapés orientaux voisiner avec des boiseries de style ou des meubles Boule. Le lit n'est jamais entré dans les mœurs du pacha, et si, après les travaux d'embellissement du palais de Ras El Tine, les décorateurs prévoient une chambre à coucher avec un lit à baldaquins, le Vice-Roi s'arrange pour ne l'utiliser que rarement.

Les intérieurs de l'aristocratie demeurent un modèle de confusion entre deux civilisations. Clot Bey qui, en tant que médecin, a pu pénétrer les demeures les plus fermées, nous rapporte par exemple que les hommes opulents ont des horloges à rouages, en bois ou en cuivre, que l'Allemagne expédiait dans le Levant. "Les Égyptiens, dit-il, les aiment beaucoup; ils en ont quelquefois, trois ou quatre dans le même appartement."

Mais les objets qui tentent le plus les Égyptiens, sont l'argenterie et la cristallerie Jusque-là, l'élite orientale mangeait avec ses doigts et n'en rougissait pas. Cependant Mohammad Ali a introduit dans son palais la cuisine française; il se fait servir par un maître d'hôtel français,

qui lui apporte un plat après l'autre, et sert la nourriture dans des assiettes. Mohammad Ali manie avec beaucoup d'aisance et d'élégance la fourchette et le couteau.

Plusieurs grands pachas veulent copier l'Europe dans sa manière de servir les repas. "Mais, écrit Clot Bey non sans humour, la mode européenne éprouve sur ce point beaucoup de difficultés à se populariser. Toutes les tentatives n'ont guère abouti jusqu'ici qu'à une imitation grossière. J'ai vu des Orientaux qui, possesseurs de magnifiques services de porcelaine, mangent la soupe dans des assiettes à dessert et réciproquement; d'autres mêlent complaisamment la manière européenne à la manière orientale, prennent la viande dans le plat avec leurs doigts, mais ont bien soin, de la planter aux dents de la fourchette avant de la porter à la bouche. Dans un dîner à la française, il arrive souvent qu'un Égyptien à qui on présente le plat pour se servir, s'en empare et le garde avec sang-froid devant lui. Du reste, un inconvénient très majeur, c'est que les domestiques n'entendent rien à ce genre de service."

Ces quelques lignes montrent éloquemment quelle distance à été franchie dans ce domaine depuis cent ans.

Qu'on ne prenne pas, toutefois, prétexte de ces détails insignifiants pour affirmer que l'élite voulait à tout prix imiter l'Occident. En ce temps-là, Égyptiens et Européens s'ignoraient profondément, n'entretenaient point de rapports communs en dehors du cadre des administrations.

***

Faut-il conclure ? Je ne pense pas. A mon avis, l'évolution sociale de l'Égypte traversait aux environs de 1850 une phase fort intéressante; je ne saurais pourtant affirmer que la vie au Caire et à Alexandrie était plus agréable que de nos jours.

Jacques TAGHER.

BIBLIOGRAPHIE.

Le Bulletin de la Société d'Études historiques et géographiques de l'Isthme de Suez.

Il nous tardait de parler d'un effort scientifique fort méritoire, qui est animé par deux érudits français de la Compagnie du Canal de Suez: MM. Alfred L. Fontaine et Jean-Edouard Goby. Nous avons nommé le Bulletin édité par la Société d'études historiques et géographiques de l'Isthme de Suez.

Pour mieux saisir la valeur de cette publication, il est nécessaire d'exposer brièvement les buts que poursuit cette société. Nous nous inspirerons, d'ailleurs, de l'exposé qui fut publié dans le tome I du Bulletin.

Sillonné depuis la plus haute antiquité dans le sens du méridien par les voyageurs, et dans celui du parallèle par les peuples et les armées, l'Isthme de Suez a intéressé d'une manière particulière les savants, les historiens et les géographes.

Il y eut, dès 1861, une *Société artistique de l'Isthme de Suez*, dont on trouvera les traces de son activité dans le *Journal de l'Union des Deux Mers*, et dont les membres se distinguèrent par des travaux et publications divers.

La *Société* actuelle, qui tint ses premières assises à Ismaïlia, le 6 janvier 1946, sous la présidence du Docteur Godel, se propose de développer la culture historique et géographique, de communiquer des renseignements scientifiques aux sociétés savantes d'Egypte et de l'étranger ou aux savants de passage, enfin, d'étudier l'Isthme de Suez et les régions voisines.

***

La *Société* publie tous les deux mois envion, à l'usage de ses membres, des "notes d'information" ronéotypées. On y trouve la reproduction de certains textes devenus rares, des études originales, des récits d'excursions, des tables chronologiques, de brefs comptes rendus bibliographiques, des renseignements divers. Ces notes d'information ne sont du reste pas consacrées exclusivement à l'histoire et à la géogrpahie de l'Isthme de Suez et des régions voisines comme devront l'être les mémoires et articles du bulletin imprimé.

Deux bulletins imprimés ont déjà paru. La qualité des articles et leur diversité — quoique concentrés sur une seule région — sont une précieuse contribution à l'histoire et à la géographie de l'Egypte. Nous y trouvons des mémoires originaux de A.L. Fontaine sur les *Régions et sites intéressant la Société, Daphnae, Localisation d'Heracleopolis parva et les canaux pélusiaques du nord de l'Isthme;* de J.-E. Goby sur des *Notes de voyage, de Suez à Safaga;* de Jacques Daumas et Ch. Laroche sur l'*ascension du Gébel Lahram* et

l'*Attaka*, d'André Servin sur *Kantarah* et sur la *carrière d'Ouni, grand serviteur de la monarchie égyptienne;* de Jean Boulad, sur *le service postal dans l'Isthme de* 1859 *à* 1869; de Delsol sur *Quelques ordres de grandeur comparés sur le percement des Isthmes de Suez et de Panama;* de Pierre Mennessier sur *Les dragues et le Canal de Suez;* de Paul Reymond sur *Panama*. Enfin, des chroniques, des comptes rendus bibliographiques, des informations.

Toutes ces études sont classées selon l'ordre décimal en vue de faciliter les recherches futures.

Bref, un effort qu'il convenait de signaler et dont nous devons féliciter les animateurs.

CHRONIQUE.

S.M. LE ROI FAIT DON DE DEUX PRÉCIEUSES COLLECTIONS AU MUSÉE ARABE.

Sa Majesté le Roi a bien voulu faire don au Musée de l'Art Arabe de deux précieuses collections d'antiquités.

La première de ces collections se compose de 108 pièces parmi lesquelles on peut admirer des vases en céramique, des objets en cuivre, un panneau de céramique de Damas du XVIe siècle, un carreau de faïence de Sultanabad à reflets dorés, décoré de motifs en lampes de mosquées et rehaussé d'inscriptions en naskhi, un chandelier en cuivre incrusté d'argent du XIIIe siècle provenant de Mossoul, une aiguière et un bassin en cuivre émaillé d'art persan du XIXe siècle, une collection de monnaies en argent de l'époque Sassanide et une autre en or datant de différentes époques musulmanes, un Coran persan enluminé d'or et daté de 1183 de l'Hégire ainsi que deux vantaux en bois peint à décors ajourés.

La seconde collection se compose de 145 pièces de grande valeur. Elle comprend des objets en faïence et en terre cuite et des filtres de gargoulettes fabriqués à Foustat et portant des signatures ou des blasons d'émirs mamlouks.

Le Musée Arabe, que S.M. le Roi a toujours daigné favoriser de Sa Haute bienveillance, est heureux de s'enrichir de cette inestimable donation royale qui présente beaucoup d'intérêt à plusieurs points de vue.

DU NOUVEAU A LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU CAIRE.

La Bibliothèque Nationale du Caire a décidé de prendre contact avec ses lecteurs en publiant chaque année une liste complète des ouvrages acquis au courant de l'année.

Le catalogue arabe pour l'année 1948 vient de paraître avec une

préface du directeur, M. Ahmad Moursi Kandil. Cette préface contient une foule de détails et de renseignements qu'il n'est pas inutile de mettre sous les yeux des lecteurs des *Cahiers*.

Le directeur annonce tout d'abord que la Bibliothèque Nationale a effectué un pas de plus vers l'égyptianisation: désormais les ouvrages rédigés en langues européennes ne feront pas l'objet d'un catalogue séparé, mais seront mentionnés en arabe dans un catalogue unique. Le directeur veut ainsi permettre aux lecteurs qui ignorent les langues étrangères de se mettre au courant des sujets traités par les écrivains étrangers. "C'est la méthode suivie de nos jours par toutes les bibliothèques étrangères" ajoute-t-il.

Toutefois, la Bibliothèque Nationale prend soin de resserrer ses relations avec les bibliothèques étrangères.

Suit une statistique :

En 1948, la Bibliothèque a acquis 7544 volumes dont 4316 en langues arabe et orientales et 4228 en langues européennes, notamment en anglais et en français.

Elle a acquis, en outre, 173 manuscrits et 24 photocopies de manuscrits.

Elle a augmenté ses achats de 652 volumes sur l'année précédente et de 3000 sur 1944.

En 1887, il y avait un crédit de 30 livres pour l'achat d'ouvrages. Aujourd'hui, ce crédit a été porté à 6000 livres égyptiennes.

LA VALLÉE DU NIL AU MUSÉE DE LA CIVILISATION.

Le ministère de l'Instruction publique a inscrit à son nouveau budget la somme de 7000 livres en vue d'ajouter au musée de la Civilisation une nouvelle section qui sera dénommée "section de la Vallée du Nil". Il faudra deux années pour mener le travail à bonne fin.

Par ailleurs, le Ministère des Affaires étrangères incite les touristes à visiter ce musée, qui est en quelque sorte une reproduction réduite des principaux musées d'Égypte.

L'HISTOIRE DE L'AFRIQUE AU COURS DES QUATRES DERNIERS SIÈCLES.

L'Unesco a annoncé que les gouvernements du Nyassaland et de Rhodésie subventionnent des recherches particulières en vue de compléter

l'histoire de l'Afrique équatoriale et méridionale au cours des quatre derniers siècles.

Par ailleurs, un certain nombre de savants se rendront en Europe pour étudier les rapports et documents au sujet des différents explorateurs, fonctionnaires et missionnaires.

Il faut mentionner que Mr. Healer, Chef des Archives de l'Afrique Centrale à Salisbury en Rhodésie du Sud, travaille depuis douze ans à l'organisation de ces recherches scientifiques.

L'ÉTUDE DU FOLKLORE ÉGYPTIEN.

Dans un article publié dans *Al Ahram*, l'avocat Abdel Rahman Hamdi déplore que les programmes des écoles comportent l'enseignement des connaissances générales mais non celui du folklore égyptien.

Il déclare que cette lacune est due au fait que la politique actuelle de l'enseignement a été tracée par l'occupant qui voulait couper les ponts entre l'intellectuel et son héritage national.

QUERELLES AUTOUR DE L'OBÉLISQUE DE MATARIEH.

L'obélisque de Matarieh doit-il orner une des places de la Capitale ? Doit-il demeurer à sa place ? L'état lamentable où il se trouve, a engagé les autorités officielles à s'occuper une fois de plus de son sort. Au mois de janvier passé, le ministère des Travaux Publics avait même élaboré un plan d'édilité qui comportait le transfert de l'obélisque à la place Bab El Hadid.

Consulté à ce sujet, Ahmed Rassim Bey, directeur général du Tourisme, a appuyé le point de vue du ministère des Travaux Publics.

Toutefois, les milieux artistiques, appuyés par les historiens, se sont prononcés contre le transfert de l'obélisque. Celui-ci est, en effet, le dernier vestige du fameux temple d'Héliopolis, et il convient, tout en le laissant à sa place, d'aménager un parc autour du monolithe.

Cette opinion a, une fois de plus, prévalu.

LE ZODIAQUE DE DENDERAH SERA "PRETÉ" PAR LA FRANCE A L'ÉGYPTE

Dans une brillante causerie donnée à l'Institut français d'Archéologie Orientale en 1949, Gabriel Dardaud, directeur de l'Agence France-

Presse, avait évoqué les péripéties fort pittoresques qui avaient accompagné le transfert du zodiaque de Dendérah à Paris.

Il y a quelques années, S. Exc. Mohammad Hilmi Issa Pacha avait touché le gouvernement français sur la possibilité du retour de ce zodiaque à l'Égypte. Mais il appartenait à Mahmoud Khalil Bey, président du comité consultatif des Beaux-Arts, de mener les négociations à bon terme.

Faisant partie du domaine national français, le zodiaque ne pouvait être cédé sans un vote du Parlement. Plutôt que de se perdre en discussions vaines, M. Yvon Delbos a décidé de prêter cet objet à l'Égypte pour une longue période qui serait automatiquement renouvelée.

Le zodiaque sera remis solennellement à l'Égypte. On pense d'ailleurs que le musée égyptien "prêterait" au Louvre pour une longue période également, un objet pharaonique tel que le buste d'Amenophis IV, qui a été beaucoup admiré à l'Exposition Égypte-France, et dont le musée égyptien possède plusieurs copies.

UNE EXPOSITION D'ART PHARAONIQUE A MEXICO.

Le musée d'art moderne à New York a prêté au musée national mexicain en vue d'une exposition, une collection d'objets pharaoniques, qu'il assura pour deux millions de dollars. Cette collection comprenait entr'autres une grande statue de granit rouge d'une reine de la 20e dynastie, découverte à Thèbes.

Cette exposition eut lieu en janvier. Les journaux mexicains se sont fait l'écho de la joie du public, qui pourra admirer les merveilles de l'art égyptien.

POURQUOI N'EXPOSE-T-ON PAS LES TRÉSORS DE TOUT ANKH AMON EN AMÉRIQUE ?

Un hebdomadaire arabe, se faisant l'écho de l'exposition à New York des trésors de la pinacothèque de Munich et des sommes qu'elle rapporte au gouvernement autrichien, se demande pourquoi l'Égypte ne gagnerait-elle pas à son tour des devises rares en exposant les richesses de la tombe de Tout-Ankh-Amon ? "C'est une suggestion faite par un Américain" ajoute l'hebdomadaire, qui demande qu'elle soit prise en sérieuse considération. Une telle exposition vaudrait à l'Égypte de nombreux avantages matériels et moraux.

LA MALÉDICTION DU PHARAON.

Tandis qu'à Washington on tourne en ridicule la légende qui a couru, selon laquelle ceux qui découvrirent la tombe de Tout-Ankh-Amon furent frappés de mort, on vient de découvrir à Louxor un certain nombre de momies détenues par un particulier. Or, ce dernier, atteint de déséquilibre mental depuis l'acquisition de ces antiquités, c'est-à-dire, il y a quinze ans, a été depuis lors enfermé à l'asile des aliénés.

ÉTRANGÈRE, NEFERTITI NE FUT PAS LOYALE ENVERS L'ÉGYPTE.

Les Égyptiens continuent à soupirer après la belle Nefertiti. Hitler n'avait pas voulu s'en séparer, mais après la défaite allemande l'opinion égyptienne en réclama le retour, sous prétexte qu'elle sortit d'Égypte par fraude. M. Lacau avait même proposé un échange d'antiquités, qui aurait permis le retour de la reine en fuite.

Sollicité par les journalistes, il y a quelques jours, de donner son opinion, le savant directeur du service égyptien des Antiquités a répondu :

"Je puis vous assurer qu'il existe au Musée égyptien des statues qui dépassent en beauté et en art le buste de Néfertiti, par exemple la statue d'Akhénaton.

"Néfertiti n'est pas une princesse égyptienne. Originaire de l'Euphrate supérieur, elle a épousé Akhéhaton, qui était désireux de renforcer les liens entre l'Égypte et cette contrée.

"Après la mort d'Akhénaton, elle demanda au roi des Hittites d'envoyer son fils en Égypte afin qu'elle l'épouse. Mais le "parti nationaliste" égyptien s'y opposa."

LE CENTENAIRE DE THOMAS WAGHORN CÉLÉBRÉ A PORT-TEWFICK

Une grande cérémonie eut lieu à Port-Tewfick devant la statue de l'anglais Thomas Waghorn qui organisa le premier un trafic régulier entre Londres et Bombay en passant par Suez.

Waghorn est le seul anglais pour lequel on ait érigé une statue en Égypte, grâce à l'initiative de Ferdinand de Lesseps en 1869.

LE CORAN PEUT-IL ETRE ABRÉGÉ ?

La maison d'édition Davis, à Chicago, a publié un livre intitulé: "The small Quran".

L'auteur a groupé, selon les sujets ou leur date de transmission, les versets du Coran. Ainsi, le premier chapitre comprend les versets relatifs au Coran, au Prophète, à l'existence de Dieu et à Son unité. Le second chapitre comprend les versets relatifs à la création, à Adam et Ève, à Noé, etc...

De plus l'auteur s'est basé sur la traduction de George Sale, qui date d'un siècle.

Le censeur général a demandé, en conséquence, au Cheikh de l'Azhar ce qu'il pensait de cette œuvre. Ce dernier lui répondit que le Coran est le Livre communiqué par Dieu à Mohammad; qu'il a été transcrit en commençant par la *Fatiha* et en finissant par la Sourate *Les Hommes*; que celui qui en change une lettre, qui intervertit l'ordre des versets, détruit le Coran.

En outre, l'auteur sous prétexte de répétition, a écarté certains versets. Il a donc donné l'illusion aux faibles d'esprit que le Coran — comme les Évangiles — est une œuvre multiple, qu'il existe en conséquence un grand Coran et un petit Coran. En ce faisant, l'auteur accuse le Livre Saint de contenir des versets inutiles ou des répétitions. Il laisse, enfin, supposer que l'ordre des versets qu'il a conçu est meilleur que celui qui a été transmis au Prophète.

Le Cheikh demande, pour terminer, que l'entrée de ce livre en Égypte soit refusée.

L'ÉTAT PEUT-IL DISPOSER DES MÉMOIRES DES GRANDS HOMMES ?

C'est la question que se pose Fikri Abaza Pacha dans la revue *Al Mussawer*. Saad Zaghloul, dit-il, a laissé des mémoires précieux. Ceux qui s'en sont emparés les ont gardés sans les publier. Il en est ainsi pour les mémoires de Abdel Khalek Saroit Pacha et d'Ismaïl Abaza Pacha.

D'autre part, ajoute-t-il, je sais de source certaine que le Khédive Abbas II a laissé de longs mémoires sur son règne.

Si l'on cherche, on découvrira que beaucoup de grands hommes

ont laissé des notes avant leur mort.

A qui appartiennent ces papiers ? Aux héritiers ou à la Nation ? On peut y répondre facilement. Celui qui a rédigé ce travail ne l'a pas fait en vue de le laisser à ses héritiers, mais en vue de l'offrir à sa patrie, à l'opinion publique, à l'intérêt général.

La loi ne permet-elle pas au gouvernement de s'approprier ces mémoires ? Au besoin par la force ? conclut l'auteur.

DÉCÈS D'UN ÉGYPTOLOGUE.

On annonce le décès du Dr. Herbert Eustis Winlock, Directeur honoraire du Musée Métropolitain de New York, survenu en Floride, où il passait ses vacances.

Le défunt, qui était âgé de 65 ans, était un égyptologue de réputation mondiale. En 1906, il entreprit des fouilles dans l'Oasis de Kharga et à Louxor. Par la suite, entre 1929 et 1932, revenu en Égypte, il y dirigea l'expédition archéologique envoyée par le Metropolitan Museum, dont il devenait le directeur, de 1929 jusqu'à 1939, date de sa démission. Depuis lors, nommé directeur honoraire du Musée, il vivait dans sa propriété, au Nord de Haven, État du Maine.

Le défunt était l'auteur de nombreux ouvrages dont les principaux sont: "La tombe de Seneletisi", "Le trésor de Lenun", "Le trésor des trois princesses", "Les excavations à Deir El Bahari" et "Un précis sur l'embaumement du Roi Tout Ankh Amon ".

AU BOUQUINISTE ORIENTAL

1, Midan Soliman Pacha
Le Caire

●

Distributeur pour l'Egypte des
Cahiers d'Histoire Egyptienne

●

LIVRES SUR L'ÉGYPTE (ÉGYPTOLOGIE)
SOUDAN & ABYSSINIE

VOYAGES — ORIENTALIA
GRÈCE — BYZANCE — TURQUIE

●

MANUSCRITS & LIVRES ARABES

●

DÉPOSITAIRES DES PUBLICATIONS DES
PRINCIPALES SOCIÉTÉS SAVANTES
D'ÉGYPTE

Tous droits de reproduction et de traduction
réservés

AL-MAAREF 5/1950